

APDRA
Pisciculture
Paysanne

AFRICA

RAPPORT D'ACTIVITÉ



*L'innovation piscicole
pour satisfaire les besoins alimentaires*

Les pays « du Sud », situés dans la région intertropicale, sont confrontés à de très nombreuses contraintes ou évolutions climatiques, plus fortes encore que dans les pays tempérés, de par leur situation géographique. Le changement climatique est susceptible d'induire un réchauffement climatique marqué dans ces zones et de provoquer un allongement des périodes de déficit hydrique. Le réchauffement des océans et les changements dans leur production primaire nette pourraient réduire les captures jusqu'à 30 % dans les eaux tropicales d'ici 2050 par rapport aux décennies récentes (Cheung et al. 2016¹). Une revue rapide et informelle faite pour l'APDRA par un membre du GIEC (Laignel, 2016) concluait, après une première analyse des bases de données sur le climat de la Région Forestière en Guinée, que le risque le plus important était celui d'une baisse du niveau des nappes phréatiques. Cette tendance souligne l'enjeu de la conception et de la mise en place d'aménagements agricoles et piscicoles ayant un impact positif sur ces nappes (accroissant la disponibilité de l'eau utilisable pour l'agriculture). Comme le montre l'exemple de la Côte d'Ivoire (p. 16-17), l'accès à l'eau peut être positivement amélioré par la pisciculture.

De plus, comme souligné dans les précédents rapports de l'APDRA, l'augmentation soutenue de la population réinterroge constamment la disponibilité des ressources vivrières pour le continent. L'Afrique augmente tous les ans sa production vivrière mais il existe toujours un déficit de production, surtout en termes de protéines. La sécurité alimentaire des différents pays, et tout spécialement des campagnes, reste un enjeu majeur, sachant que les protéines animales sont à l'origine des carences alimentaires les plus fréquemment rencontrées. Or, le poisson constitue la principale source de protéines animales, dont l'importance alimentaire s'est encore renforcée avec l'interdiction de la consommation de viande de brousse suite à l'épidémie Ebola, notamment en Guinée, au Libéria et en Sierra Léone. De plus, les ressources halieutiques disponibles sont surexploitées et le processus de la mondialisation complique l'accès à la production des océans, en partie détournée par des pays disposant de populations mieux nanties.

Ce contexte provoque, à l'échelle internationale, un important essor de l'aquaculture, dont la production dépasse maintenant celle de la pêche dans le monde. Mais, comme nous l'avons déjà souligné dans les précédents rapports, ce développement est associé à des controverses majeures. Des entreprises et

des groupes internationaux font la promotion de systèmes « intensifs » clé en main, sous la forme de piscicultures en grandes cages ou en bacs hors-sol avec circulation d'eau, utilisant des granulés extrudés riches en protéines et ayant recours à des espèces génétiquement sélectionnées. Cette alternative peut produire ponctuellement des quantités importantes de poisson, mais elle n'est pas capable de produire du poisson bon marché (pouvant concurrencer le poisson de mer, le plus présent sur les marchés), elle ne crée pas tant d'emplois et la plus grande partie de la richesse produite revient à des agents extérieurs au pays. Il faut aussi noter que de nombreux dégâts environnementaux ont souvent été associés à ces développements intensifs. Cette pisciculture ne peut donc pas participer de façon sensible à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la grande majorité des populations. Et pourtant, elle fait l'objet de nombreux financements de la part de bailleurs de fonds ou via des partenariats publics-privés.

Face à cela, le développement d'une pisciculture agro-écologique intégrée aux exploitations familiales à vocation commerciale a de toutes autres potentialités qui sont démontrées dans tous les pays d'intervention de l'APDRA. Ce système est bien en mesure de produire un poisson pas cher, sans dépendance aux intrants, et de satisfaire les besoins alimentaires des campagnes en offrant un poisson de qualité qui améliore les rations alimentaires. En plus, lorsque la culture de riz lui est associée, elle permet une intensification de l'agriculture en améliorant à la fois la productivité du travail et le rendement global. Les premières études d'impact environnemental ont montré qu'elle augmentait les ressources en eau pour l'agriculture avoisinante et qu'elle contribuerait à diminuer les cas de bilharziose. En outre, ce type de pisciculture permet également le développement de nombreux métiers connexes, en amont et en aval de la filière (fabricants de moules de moine et de filets, commerçants, etc.). D'un point de vue social, la place des femmes peut aussi être valorisée tout au long de cette filière et ce développement économique permet de créer des emplois pour les jeunes, localement. Le potentiel de cette pisciculture est immense !

Mais malgré tous les avantages de cette pisciculture agro-écologique familiale à vocation commerciale, force est de constater que, même en Europe, les avantages de ce système ne sont pas promus et les systèmes intensifs menés par de très grosses exploitations, en rupture avec les exploitations

¹ Cheung W. W., Jones M. C., Reygondeau G., Stock C. A., Lam V. W. et Frolicher T. L. 2016. Structural uncertainty in projecting global fisheries catches under climate change. *Ecological Modelling* 325:57-66.

paysannes, restent la norme et phagocytent la majorité des financements. Bien qu'ayant prouvé son efficacité, la promotion de la pisciculture familiale doit faire l'objet de plus de financement de la part des bailleurs car c'est le seul système résilient à même de répondre aux impératifs du changement climatique et de la pression démographique.

Cette année, l'un des chantiers associatifs a été le travail de rédaction du plan stratégique. Celui-ci a permis de conforter la stratégie de l'APDRA, qui souhaite rester une association qui réfléchit et pour laquelle la pisciculture est un levier, à la fois pour trouver des solutions au changement climatique et pour répondre aux problèmes de sécurité alimentaire. En Côte d'Ivoire, un modèle de pisciculture basé sur des techniques de l'APDRA s'est développé sans aucun appui, porté par les populations locales, avec des innovations telles qu'un système de gestion collective de l'eau entre des barrages connectés les uns aux autres. Ceci démontre qu'il n'y a pas un modèle à diffuser mais bien des techniques et des savoir-faire qui doivent être transférés pour que chacun

se les approprie et les adapte à son environnement physique, économique et social. L'APDRA a sans cesse de nouveaux défis à relever pour accompagner le changement et produire des données robustes pour améliorer les systèmes et en mesurer les impacts. Ce besoin de réinterroger sans cesse les « modèles » mis en place ne peut être mené à bien qu'en associant les salariés, les membres et les sympathisants, les organismes de recherche intéressés, les services de l'Etat et, bien entendu, les producteurs.

*Pour le Conseil d'Administration de
l'APDRA Pisciculture Paysanne,*

**Claire Gsegner,
Présidente**



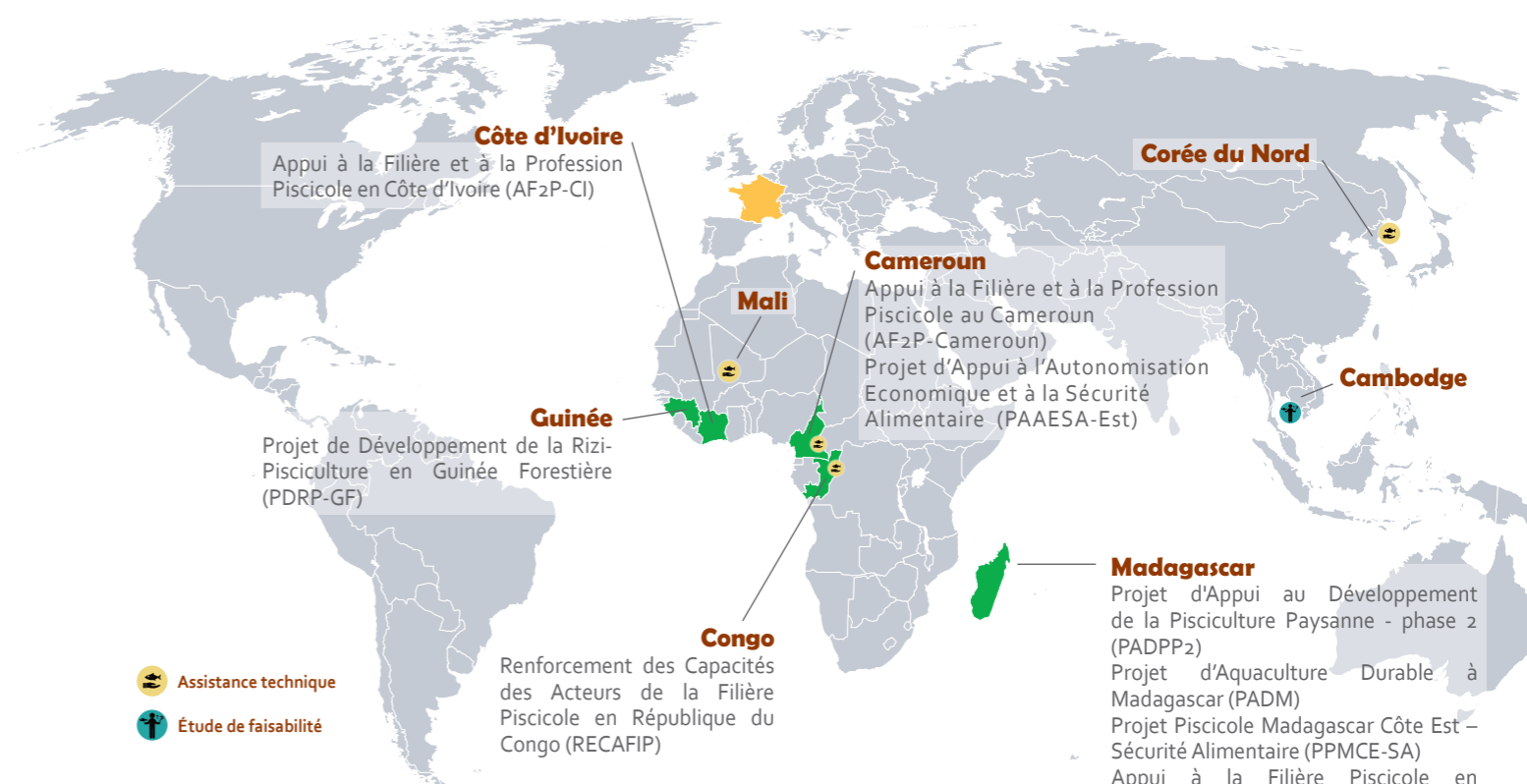
Le mot du conseil d'administration	3
Sommaire	5
Liste des principaux sigles utilisés	6
Les zones d'intervention en 2017	7
L'année 2017 en quelques chiffres	8
Mission et orientations de l'APDRA Pisciculture Paysanne	9
Opérations en cours	12
Formations	26
Assistances techniques	28
Etude de faisabilité au cambodge	31
Vie associative	32
Contributions scientifiques	36
Rapport financier	37
Partenaires	39
Perspectives 2018	41
Bon de soutien à l'APDRA	41-42



Liste des principaux sigles utilisés

AAPRGF	Association des Animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière	FIKOTAMIFI	Firaisan'ny Koperativa Tantsaha Mihary Faritra Itasy ou Groupement des Coopératives de producteurs exploitants de la Région d'Itasy
ACP	Animateur Conseiller Piscicole	FKH	Fédération Koloharena Manantenasa
ACEFA	Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales	FOFIFA	Centre National de Recherche pour le Développement Rural
ADA	Austrian Development Agency	FPGR	Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux
ADEAR	Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural	FPRGF	Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière
ADESA	Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles	FRIO	Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel
AF2P	Appui à la Filière et à la Profession Piscicole	GASFP	Programme Mondial d'Agriculture et de Sécurité Alimentaire
AFD	Agence Française de Développement	Gi	Groupe initiatives
AFPA	Appui à la Filière Piscicole en Atsinanana	GMO	Gaine de poids moyen quotidien
AMPIANA	Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga	GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ANAQUACI	Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire	IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
APCI	Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire	INADER	Institut National pour l'appui au Développement Rural
APDRACI	Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique – Côte d'Ivoire	INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
AROPA	Appui au Renforcement des Organisations Professionnelles Agricoles	IRAG	Institut de Recherche Agronomique de Guinée
ASA	Agro Sylviculture autour d'Antananarivo	IRAM	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement
BoA	Bureau d'Aquaculture	IRC	Institut des Régions Chaudes
CEFFEL	Centre d'Expérimentation et de Formation en Fruits et Légumes	ISTOM	Ecole Supérieure d'Agro-développement International
CERAPCOOP	Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne	MAE	Ministère des Affaires Etrangères
CFSI	Comité Français pour la Solidarité Internationale	MINEPIA	Ministères de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
CFR	Community Fish Refugee	MIRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
CGEAF	Conseiller de gestions à l'exploitation agricole familiale	MPAEM	Ministère de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	MPE	Malagasy Professionnel de l'Elevage
CIFORD	Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement	MRHP	Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche
CNI	Child National Institution	MVPT	Mpamboly Vary Piompy Trondro ou Producteurs de riz et de poissons
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali	ONG	Organisation non gouvernementale
CNSHB	Centre National des Sciences Halieutiques de Bousoura	ORN	Office Régional de Nutrition
COI	Commission de l'Océan Indien	PAAESA-Est	Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique et à la Sécurité Alimentaire
CoRePGCA	Comité Régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires	PADM	Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar
CRO	Centre de Recherche Océanographique	PADPP2	Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne dans 4 régions de Madagascar - phase 2
CRSA	Cellule Régionale pour la Sécurité Alimentaire	PDRPGF	Projet de Développement de la Rizi-Pisciculture en Guinée Forestière
CSA / FRDA	Centre de Services Agricoles / Fonds Régionaux de Développement Agricole	PPEA	Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Aquacole
DIRAQUA	Direction de l'Aquaculture	PPGF	Projet Piscicole de Guinée Forestière
DNP	Direction Nationale de la Pisciculture	PPMCE-SA	Projet Piscicole Madagascar Côte Est – Sécurité Alimentaire
DRRHP	Direction Régionale des Ressource Halieutique et de la Pêche	PRCPCI	Projet de Renforcement des Capacités des organisations de Pisciculteurs dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire
F3E	Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation	RECAFIP	Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo
FAFAFI/SPAM	FAnentanambony FAmbolenasy Flompiana Synodam-paritany Avaratr'i Manial	SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
FAGE	Filière Aquacole du Grand Est	SEWOH	Sonderinitiative "EINEWELT ohne Hunger" / Initiative Spéciale « Un monde sans faim »
FAO	Food and Agriculture Organization	SWIOFISH	South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project
FAReC	Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre	TGH	Triangle Génération Humanitaire
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine	UE	Union Européenne
FIDA	Fonds International de Développement Agricole	VFTM	Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsaha eto Matsiatra
FIFATA	Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha ou Association pour le progrès des paysans	VFTV	Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsahan'i Vakinankaratra ou Fédération des groupements de producteurs de Vakinankaratra
FIFIMPAVA	Fivondronan'ny Fakambanan'ny Mpanjono eto Vakinankaratra ou Union des associations de pêcheurs du Vakinankaratra	VOMBO	Vovonan'ny Mpamokatr'i Bongolava ou Fédération des Producteurs de Bongolava
FIFATAM	Fikambanana FAmpanandrosoanany Tantsaha Amoroni Mania		

Les zones d'intervention en 2017



4 600 pisciculteurs

En 2017, les équipes de l'APDRA ont accompagné quotidiennement plusieurs milliers de pisciculteurs et rizipisciculteurs, en phase d'installation ou produisant déjà du poisson.

1 000 tonnes de poissons produits

La production de poisson des pisciculteurs et rizipisciculteurs appuyés par l'APDRA en 2017 et déjà en production est estimée à plus 1 000 tonnes.

15 interventions

- 10 projets de développement dans 5 pays d'Afrique : Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar.
- 4 assistances techniques au Mali, au Congo, au Cameroun ainsi qu'en Corée du Nord
- 1 étude de faisabilité au Cambodge

4,3 millions d'euros

Un budget de 4 320 500 euros dont 87 % sont directement affectés aux projets. Les frais de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de personnel du siège, hormis les postes de chargés d'opérations, dont la mission est entièrement dédiée à l'appui à la mise en œuvre des projets, à la recherche de financements et au développement de partenariats.

8 700 élèves

Plus de 8 700 collégiens des Haut Plateaux de Madagascar ont été initiés à la rizipisciculture par près de 300 enseignants formés par l'APDRA.

8 organisations professionnelles d'envergure régionale

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets, l'APDRA appuie 8 organisations professionnelles de producteurs agricoles. Deux d'entre elles sont spécifiquement composées de pisciculteurs et rizipisciculteurs.

122 professionnels

L'APDRA mobilise une équipe de 122 professionnels, en France (5% de l'effectif total) et à l'étranger (95 % de l'effectif total). Parmi eux, 65 animateurs conseillers piscicoles et techniciens piscicoles issus de plusieurs ONG nationales et de l'antenne de l'APDRA à Madagascar accompagnent directement les pisciculteurs.

80 partenaires

Plus de 80 partenaires techniques, institutionnels et financiers sont mobilisés, au Sud et au Nord, pour la conduite des projets.



Née en 1996, l'APDRA Pisciculture Paysanne est une association de solidarité internationale à but non lucratif qui appuie le développement de la pisciculture paysanne des pays du sud et sensibilise les acteurs du nord aux enjeux que représente cette activité pour le développement de l'agriculture familiale.

LA PISCICULTURE PAYSANNE, UN ENJEU POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

En Afrique subsaharienne, le poisson est un aliment de base. Dans de nombreux pays, il constitue la principale source de protéines animales. Dans la plupart des pays où l'APDRA intervient, la majorité du poisson consommé est issue de la pêche marine. Il est vendu sur les marchés sous forme fumée, salée ou (dé)congelée mais sa conservation et son transport posent souvent problème en zone rurale.

De bonne qualité et abordable financièrement, le poisson produit localement dans les étangs de pisciculture offre un grand intérêt pour les consommateurs et pour le tissu social et économique local.



Bien conçue, l'implantation d'une pisciculture rurale, intégrée dans l'exploitation agricole, permet d'intensifier durablement l'exploitation des milieux :

- ▶ En milieu tropical humide, l'aménagement d'étangs dans les bas-fonds valorise des espaces souvent peu ou mal exploités ;
- ▶ Les étangs proposés améliorent la ressource en eau disponible pour l'agriculture, ils approvisionnent les nappes superficielles et régulent le débit des petits écoulements de surface ;
- ▶ Dans les rizières, l'élevage de poisson associé à la culture du riz, ou « rizipisciculture », optimise l'utilisation des ressources en terre et en eau et améliore la fertilité des parcelles. Il diminue donc les besoins en engrais et en pesticides.

L'intégration de la pisciculture dans les exploitations paysannes offre des potentialités très intéressantes en zone intertropicale.

En milieu tropical humide, l'aménagement piscicole est accessible à de petites exploitations familiales. Dans la

durée, de nombreuses familles expriment une grande satisfaction vis-à-vis de cette nouvelle production ; elles sont aussi fières d'avoir entrepris et réalisé ces aménagements. Les suivis effectués par l'APDRA montrent que d'excellentes performances peuvent être obtenues grâce à ces investissements.

L'aménagement piscicole permet aussi de valoriser les sous-produits agricoles tels que le son de riz et les déchets d'élevage, ainsi que de cultiver du riz inondé. La pisciculture augmente, diversifie et sécurise le revenu des producteurs agricoles et de leurs familles.

Lorsque son développement se pérennise, la pisciculture constitue une innovation dont sont fiers les nombreux producteurs agricoles qui la maîtrisent.

Les types de piscicultures promus par l'APDRA n'exercent pas de pression supplémentaire sur les ressources. L'étang piscicole à faible niveau d'intrants constitue une réserve d'eau aux effets positifs pour l'agriculture et la biodiversité (oiseaux, amphibiens, insectes). La production de poisson permet aussi de réduire la pression de la pêche et de la chasse sur le milieu puisque, dans de nombreuses campagnes, les quantités obtenues sont très supérieures aux ressources halieutiques et cynégétiques.

En rizière, la synergie qui s'opère entre pisciculture et riziculture témoigne par ailleurs de fortes potentialités de production, en mesure d'assurer localement une offre importante en protéines animales, indispensable pour la sécurité alimentaire.

La pisciculture promue par l'APDRA constitue une véritable pratique agro-écologique qui améliore la mise en valeur du milieu.



Mission et orientations

LA MISSION DE L'APDRA

L'association a pour but de promouvoir et développer une pisciculture paysanne durable. L'association s'engage à :

- ▶ Augmenter et diversifier les ressources des exploitations familiales.
- ▶ Renforcer la sécurité alimentaire.
- ▶ Appuyer les organisations professionnelles représentant les intérêts de la pisciculture paysanne.
- ▶ Défendre et faire reconnaître la pisciculture paysanne.

LA DÉMARCHE

L'association promeut une pisciculture commerciale intégrée aux exploitations familiales : le producteur a recours au travail familial et aux ressources de l'exploitation pour produire un poisson clairement destiné à générer des revenus monétaires. Cette pisciculture bénéficie de la mutualisation de certains facteurs de production et de synergies écosystémiques. Elle doit être intégrée dans des dynamiques sociales pour se pérenniser et évoluer. L'association cherche également à ce que les institutions politiques concernées par cette activité la stimulent et la favorisent.

La pisciculture promue par l'APDRA vise à être rentable et durable. Elle peut être mise en œuvre par les producteurs avec leurs propres moyens. Elle se veut appropriable par les pisciculteurs et leur famille qui sont au centre de son développement. La valeur ajoutée qu'elle génère a des retombées essentiellement locales.

La pisciculture promue par l'APDRA cherche à renforcer la capacité d'adaptation des producteurs aux changements climatiques, que ce soit par l'amélioration de la disponibilité de l'eau pour les autres activités agricoles, la restauration de la fertilité des sols des milieux dégradés ou la réduction des effets polluants d'effluents d'élevage ou d'eaux usées.

LES VALEURS

Trois valeurs essentielles sous-tendent l'action de l'APDRA :

- ▶ **L'humain :**
L'humain est au centre de l'action de l'APDRA, pour améliorer les conditions de vie des pisciculteurs et de leur famille, et pour travailler en collaboration étroite avec eux en vue de développer une pisciculture adaptée à leur situation.
- ▶ **L'autonomie :**
Pour l'APDRA, les pisciculteurs doivent être en mesure de faire leurs propres choix, sans dépendre d'un système imposé de l'extérieur. L'autonomie réduit la vulnérabilité et concourt à la durabilité, autre valeur pilier de l'APDRA.
- ▶ **La durabilité :**
La pisciculture développée par l'APDRA vise à être durable, c'est-à-dire à atteindre un équilibre garantissant à la fois le développement économique et social, et le respect de l'environnement.

LES PRINCIPES

L'APDRA agit au quotidien en respectant trois principes d'intervention :

- ▶ Placer les pisciculteurs, leurs activités et leur famille au cœur de la démarche en tenant compte des contextes locaux ;
- ▶ Valoriser et créer les savoir-faire et les échanges de pratiques au sein de réseaux de proximité ;
- ▶ Stimuler et accompagner toutes les formes d'innovation sans a priori technologique ou culturel dans une démarche de co-construction et de validation scientifique.

LES DOMAINES D'EXPERTISE DE L'APDRA

Forte de plus de 20 années d'expérience dans l'appui à la pisciculture en zone intertropicale, l'APDRA a déjà contribué à l'installation des ouvrages piscicoles de plusieurs milliers de pisciculteurs et rizipisciculteurs au travers de projets de développement menés en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Cameroun, à Madagascar et dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

Elle travaille actuellement avec plus de quatre mille six cents familles de pisciculteurs. Aujourd'hui, dans ces pays, les pisciculteurs-paysans produisent du poisson sur des bases régulières, rentables et durables. Cinq domaines d'expertise sont au cœur de la mission de l'APDRA.

L'ACCOMPAGNEMENT DE PRODUCTEURS DANS LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES PISCICOLES

Plusieurs milliers de pisciculteurs ont bénéficié de l'accompagnement des équipes de l'APDRA en Afrique ; ces développements ont essaimé en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Libéria et à Madagascar.



LA STRUCTURATION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET L'ANIMATION D'UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE LA PISCICULTURE

Plus de deux cent groupements professionnels de pisciculteurs ont bénéficié d'un appui de l'association et plusieurs fédérations de groupements de pisciculteurs se sont vues renforcées par son intermédiaire. L'association encourage et soutient les réseaux de producteurs régionaux.

LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES LOCALES, LA VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE ET LA FORMATION DES PARTENAIRES

En 2017, 11 ONG africaines de développement réparties dans 5 pays ont été appuyées. Les animateurs conseillers piscicoles, spécialisés dans l'accompagnement des pisciculteurs et formés dans le cadre des projets, sont actuellement au nombre de 65.



LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DE RÉFÉRENCES DANS LE DOMAINE DE LA PISCICULTURE PAYSANNE

A ce jour, des modèles d'aménagement et d'élevage piscicole servent de référence dans plusieurs foyers de développement. Ils ont été soutenus par des travaux de recherche des membres (adhérents ou salariés) de l'APDRA et de leurs associés et ont donné lieu à de nombreuses publications scientifiques. La collaboration avec d'autres organismes a permis de valider et préciser les résultats et les choix de l'APDRA.

L'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES SECTORIELLES AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE

L'association s'est investie pour une prise en compte de la pisciculture paysanne dans les politiques sectorielles de pisciculture. La considération pour la pisciculture paysanne s'est améliorée au fil de ces dernières années et, au vu des importantes retombées économiques au niveau local, un gouvernement africain en a fait la priorité du développement de son secteur piscicole.



Cameroun



Avec un réseau hydrographique dense et des plans d'eau exploitables d'une superficie totale de près de 35 000 km², le Cameroun dispose d'un large potentiel de production piscicole². L'APDRA appuie depuis 2006 le développement d'une pisciculture intégrée aux systèmes agricoles des exploitations familiales. Basée sur la productivité naturelle du réseau trophique de l'étang, la production - une polyculture à base de tilapia (*Oreochromis niloticus*) - est en majorité orientée vers le marché, même si elle contribue aussi pour partie à l'autoconsommation familiale.

Après être intervenue dans les régions Centre et Ouest, l'APDRA concentre aujourd'hui son intervention sur la région de l'Est. En effet, dans cette région, malgré un fort potentiel de développement lié à une activité piscicole déjà existante et de grandes superficies valorisables en étangs, les quantités de poisson produites sont encore bien inférieures au potentiel.

DEUX PROJETS CONJOINTS DE DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE DANS LA RÉGION EST

Durée

3 ans, 2016-2019

Zone d'intervention

Région de l'Est

Financement

Agence Française de Développement (AFD),
Union Européenne (UE),
Conseil Départemental de Meurthe et Moselle

Partenaires locaux

Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA),
Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement (CIFORD),
Réseau d'Appui au Développement Communautaire (RADEC)

Bénéficiaires attendus

200 pisciculteurs

CONTEXTE

En 2016, l'APDRA a lancé le projet d'Appui à la Filière et à la Profession Piscicoles (AF2P), également mis en œuvre en Côte d'Ivoire (voir page 16) et en Guinée (voir page 18). Depuis le début de l'année 2017, l'association intervient aussi dans le cadre du Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique et à la Sécurité Alimentaire (PAAESA-Est), au sein d'un consortium mené par l'ONG camerounaise CIFORD.

L'équipe de l'APDRA au Cameroun met en œuvre ces deux projets de façon conjointe, dans les arrondissements de Mandjou, Dchang et Belabo, situés aux alentours de Bertoua, ainsi qu'à Bertoua même et dans l'arrondissement de Ketté, à la frontière avec la République centrafricaine.

ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Avec le démarrage du PAAESA-Est, l'APDRA a nettement étendu sa zone d'intervention, passant de 5 à 24 villages, plus 5 quartiers de la ville de Bertoua. Le travail d'accompagnement des pisciculteurs et candidats à la pisciculture s'est poursuivi tout au long de l'année. 90 sites ont été prospectés et piquetés, et 82 producteurs agricoles poursuivaient l'installation d'une pisciculture sur leur exploitation au 31 décembre 2017.

Par ailleurs, 30 pisciculteurs en production ont été appuyés par l'APDRA au cours de l'année. Dans les villages déjà encadrés en 2016, le travail a porté sur la



gestion du poisson et des cycles d'élevage. Par contre, dans les nouveaux villages d'intervention, où certains pisciculteurs étaient déjà installés avant l'arrivée du projet, l'appui a ciblé la rénovation des infrastructures, préalable indispensable à toute amélioration de la production.

La superficie moyenne des étangs de production s'élève à 0,3 ha et celle des étangs de service est de 400 m². Dans certaines zones, les étangs de dérivation ont été préférés aux étangs barrages : dans l'arrondissement de Ketté, zone de savane où les bas-fonds sont rares, ainsi que dans la ville de Bertoua.

Peu de pêches ont eu lieu en 2017, la plupart des étangs en production au 31 décembre ayant été empoissonnés dans l'année.

CHIFFRES CLÉS

- 112 pisciculteurs en production ou en cours d'installation
- 7 ha d'étangs en eau et 38 ha en cours d'aménagement

FOCUS SUR ...

Les coopératives piscicoles

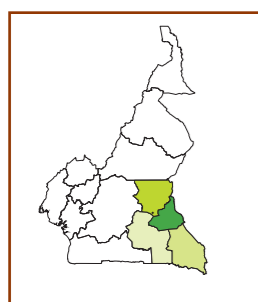
Le 15 décembre 2010, à Lomé, l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit en Afrique (OHADA) signait un Acte uniforme visant à réformer le droit des sociétés. Entre autres innovations juridiques, celle de pouvoir créer des sociétés coopératives simplifiées (SCOOPS).

C'est sur cette loi que se sont basés les pisciculteurs du projet PAAESA-Est pour créer, en 2017, les trois premières sociétés coopératives piscicoles de la région de l'Est. Ces créations font suite à un processus de renforcement des capacités organisationnelles et de développement institutionnel par l'équipe projet, visant à structurer les individus et les groupes d'individus au niveau communal. En effet, ces coopératives viennent remplacer les GIC, Groupements d'Intérêts Communautaires, qui sont tombés en désuétude au fil des ans. Initialement prévus pour favoriser l'activité agricole au niveau local, ces GIC n'étaient finalement des « coquilles vides » utilisées par quelques familles pour la recherche de subventions.



A l'heure actuelle, une trentaine de pisciculteurs ont déjà intégré ces coopératives, qui sont en voie de légalisation. La gestion de ces coopératives reste encore précaire, mais elles permettent déjà d'initier un nouveau modèle de travail et de partage communautaires non plus au niveau local mais communal, voire départemental.

L'APDRA et ses partenaires cherchent désormais à les autonomiser et à les rendre maîtres de leur développement. Cela se fait au travers de formations, mais également via le don de matériel, la responsabilisation du président par rapport à l'importance de la communication au sein de la structure, ou encore l'inclusion des acteurs amont de la filière piscicole dans les organes techniques des coopératives (menuisiers, aménagistes, etc.).



Zone d'intervention possible du projet

² FAO : Cameroun - Profil de la pêche par pays, 2007, http://www.fao.org/fishery/docs/DOCUMENT/fcp/fr/FL_CP_CM.pdf

Congo



La République du Congo, à l'instar de nombreux pays africains, est un très gros consommateur de poisson. Pourtant, selon la FAO, ses besoins élevés – 117 000 tonnes de poissons consommées en 2013 – ne sont couverts qu'à 62% par la production nationale, et la pisciculture ne représente qu'une infime partie de cette dernière : seules 98 tonnes de poissons avaient été produites en étang en 2012. Or les potentialités de développement de cette activité sont réelles car les conditions naturelles lui sont favorables (climat, réseau hydrographique). Initié dans les années 1950, le développement de ce

secteur n'a jamais vraiment décollé du fait, d'une part, de l'instabilité permanente qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1990 et, d'autre part, de l'absence d'un modèle d'élevage performant et accessible aux petits exploitants. La motivation des familles reste pourtant très forte et les tentatives spontanées de mise en place de piscicultures sont toujours très nombreuses.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE PISCICOLE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO (RECAFIP)

Durée

4 ans, 2016-2020

Zone d'intervention

Départements du Pool et de la Bouenza

Financement

Union Européenne (UE),
Agence Française de Développement (AFD)

Partenaire local

Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR)

Bénéficiaires attendus

200 pisciculteurs, 30 femmes impliquées dans la commercialisation du poisson, 20 artisans et prestataires locaux

CONTEXTE

Le projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du Congo vise à structurer et renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la filière piscicole afin d'initier un développement durable de la pisciculture dans le pays.

Le projet couvre les départements du Pool et de la Bouenza mais, du fait de la dégradation de la situation sécuritaire dans le Pool, les activités n'ont pu être réalisées que dans la Bouenza durant l'année 2017.

ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Les acquis ont été consolidés dans les 4 zones de la Bouenza ouvertes en 2016 et le projet s'est étendu à 13 nouvelles zones, situées dans 6 districts (Madingou, Mabombo, Mfouati, Bouansa, Boko-Songho, Yamba). 88 sites piscicoles étaient en construction au 31 décembre 2017, et 6 premiers étangs, dont 5 étangs barrages et 1 étang de service, avaient été achevés et empoissonnés.

Par ailleurs, des formations pour les artisans de l'amont de la filière piscicole ont été mises en place à partir d'avril 2017 afin de répondre à la demande croissante de moules de buse et de moine par les producteurs.

L'équipe technique mise à disposition du projet par le Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPGR) a poursuivi sa formation en aménagement piscicole, encadrée par un consultant ivoirien, d'octobre 2016 à avril 2017. Tout au long de l'année 2017, cette équipe a également bénéficié d'une formation continue en gestion des cycles piscicoles. Un séminaire de 4 jours a aussi été organisé pour les cadres du FPGR afin d'améliorer leur compréhension de la méthodologie et de l'approche du projet RECAFIP.



Afin de donner un aperçu en conditions réelles de l'intérêt de la pisciculture proposée par l'APDRA, un voyage d'échange en Côte d'Ivoire a également été organisé en novembre 2017 (voir Focus ci-dessous).

Enfin, l'implication des autorités locales en charge de la pêche et de l'aquaculture s'est accrue au cours de l'année 2017 avec l'organisation de 4 missions de suivi-évaluation des actions du projet. Ces missions, ainsi que les visites de terrain effectuées lors des différents ateliers organisés par le projet, ont permis une

meilleure compréhension par les autorités locales du modèle de pisciculture extensive en étang de barrage, développé par l'APDRA.

CHIFFRES CLÉS

- 92 pisciculteurs en installation, dont 6 ayant réalisé un premier empoissonnement
- 2 ha d'étangs en eau

FOCUS SUR ...

Voyage d'étude en Côte d'Ivoire

Du 2 au 10 novembre 2017, un voyage d'étude a été organisé dans le centre-ouest et le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, où l'APDRA met en œuvre des projets de développement de la pisciculture depuis plus de 20 ans (voir page 16). La délégation congolaise était composée de 11 membres : 5 pisciculteurs, 1 cadre du FPGR, les 2 Directeurs Départementaux de la Pêche et de l'Aquaculture du Pool et de la Bouenza, 1 représentant du Ministère et 2 membres de l'équipe du projet. Elle a été accueillie et guidée par l'équipe de l'APDRA en Côte d'Ivoire ainsi que par son partenaire local, l'Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI).

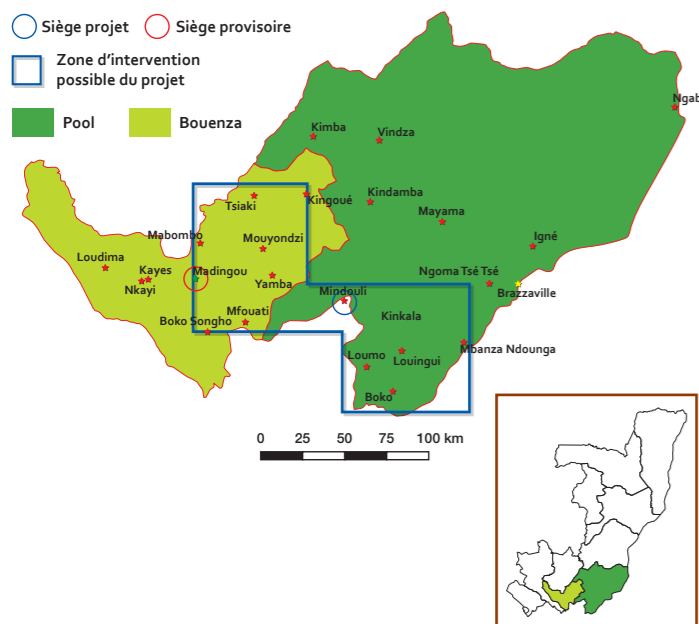
L'objectif de ce voyage était double : d'une part, démontrer aux participants la faisabilité et la rentabilité de la pisciculture extensive dans les étangs barrages, d'autre part, bénéficier de l'expérience de structuration professionnelle des pisciculteurs ivoiriens.

Les participants ont pu, à travers les visites et les échanges avec des pisciculteurs expérimentés - en activité depuis une vingtaine d'années pour certains d'entre eux -, approfondir leur compréhension du système de pisciculture extensive en étang



barrage, en connaître les contraintes et en percevoir l'intérêt économique. Ils en sont revenus convaincus que le modèle proposé était faisable, réaliste et économiquement intéressant pour les zones rurales du Congo. Ils ont également mieux compris l'importance du respect des normes de qualité de l'aménagement (largeur des trop-pleins, taille des digues, etc.). Enfin, tous se sont dits convaincus que l'appartenance à un groupe local de pisciculteurs était l'un des principaux facteurs de succès de cette activité.

Depuis leur retour, les participants contribuent à la sensibilisation des autres producteurs agricoles dans les zones d'interventions. Afin de faciliter cette transmission de l'expérience vécue au cours de ce voyage, le projet a mis à leur disposition des albums photos.



Côte d'Ivoire



Les régions du centre-ouest et du sud-ouest de la Côte d'Ivoire sont caractérisées par un essor continu de la pisciculture, initié par des actions de développement auxquelles l'APDRA et ses partenaires ont contribué entre 1992 et 2004. De type commercial, cette pisciculture basée sur une polyculture de tilapia, d'*Heterotis niloticus*, de silure et d'*Hemichromis fasciatus*, s'intègre parfaitement au sein des exploitations agricoles en valorisant les bas-fonds ainsi que les déchets d'élevage et les co-produits des productions vivrières. La décennie de crises qu'a traversées la Côte d'Ivoire, a profondément perturbé

la mise en œuvre des actions d'appui à cette activité et son environnement en a été affecté : les services et échanges déterminant la performance des systèmes piscicoles se sont détériorés et certains savoirs techniques se sont perdus. Pourtant, paradoxalement, cette période a aussi été l'occasion d'un développement à large échelle, motivé par le souci d'assurer l'autonomie alimentaire.

Depuis 2012, l'APDRA intervient à nouveau dans ces régions en vue de relancer une pisciculture performante et de qualité, portée par des groupements de pisciculteurs soucieux d'être reconnus pour la qualité de leurs productions.

APPUI À LA FILIÈRE ET À LA PROFESSION PISCICOLE EN CÔTE D'IVOIRE (AF2P-CI)

Durée

3 ans, 2016-2019

Zone d'intervention

Régions du centre-ouest et du sud-ouest, région de l'ouest

Financement

Agence Française de Développement (AFD), Caritas Man (Côte d'Ivoire), Conseil Régional Centre - Val de Loire, Conseil Départemental de l'Essonne, avec le soutien de la Fondation AnBer et de la Fondation Michelham

Partenaire local

Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)

Bénéficiaires attendus

400 pisciculteurs et leur famille, 100 professionnels de la filière piscicole (mareyeuses, aménagistes, menuisiers, etc.)

CONTEXTE

Le projet « Appui à la Filière et à la Profession Piscicole » est développé dans trois pays d'intervention de l'APDRA Pisciculture Paysanne, à savoir le Cameroun (voir page 12), la Guinée (voir page 18) et la Côte d'Ivoire. Il a pour objectifs spécifiques l'amélioration de la production de poisson ainsi que la structuration de la filière piscicole.

En Côte d'Ivoire, ce projet a pour but d'organiser la filière piscicole et d'accroître la disponibilité en poissons frais sur les marchés villageois et urbains.

Dans le sud-ouest et le centre-ouest, il couvre majoritairement les zones piscicoles des régions du Gôh, du Haut-Sassandra, de la Marahoué et de la Nawa. L'équipe appuie aussi l'ONG Caritas Man dans la région du Guémon, à l'ouest du pays, dans le cadre d'une convention de collaboration entre le binôme APDRA-APCI et cette ONG.

ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

L'accompagnement des pisciculteurs en production s'est poursuivi au travers de plusieurs axes. Face à la demande d'intensification émanant des pisciculteurs les plus anciens, des expérimentations sont notamment en cours pour tester des aliments peu coûteux ainsi que de nouvelles associations d'espèces. Les systèmes doivent aussi être adaptés aux effets du changement climatique (sécheresse prononcée / crues plus violentes) en améliorant la qualité des aménagements et en adaptant certaines techniques de production.



La quantité de poisson commercialisée lors des pêches de vidange des pisciculteurs accompagnés par le projet a été estimée à minima à 233 tonnes, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2016. Mais la production totale réelle dépasse très largement ce chiffre, puisqu'une étude menée en Côte d'Ivoire en 2016 a prouvé que les déclarations faites lors d'enquêtes rapides représentent, au mieux, 40 % de la production globale³ (voir rapport annuel de l'APDRA 2016, p. 17).

Dans la région du Guémon, l'appui à l'installation de nouveaux pisciculteurs s'est poursuivi, permettant l'empeusement de 18 nouveaux étangs de production au cours de l'année. Sur le modèle de ce que l'APDRA réalise en Guinée, un système de parrainage a aussi été mis en place dans 3 villages du sud-ouest et du centre-ouest. Dans ce cadre, ce sont des pisciculteurs expérimentés issus d'un village voisin qui accompagnent les nouveaux groupes de pisciculteurs, et non l'équipe projet.

³ Seule les quantités de tilapia vendues lors de la pêche principale sont réellement déclarées, les espèces associées ne sont pas comptabilisées, ni l'autoconsommation, ni certaines pêches intermédiaires

Enfin, la structuration de la filière piscicole a fait l'objet d'un accompagnement poussé, que ce soit au niveau des services en amont (formation de nouveaux menuisiers, aménagistes, monteurs de filets, etc.), de la commercialisation (travail avec les mareyeuses) ou du fonctionnement des organisations de producteurs (renforcement organisationnel). L'équipe projet s'est aussi attachée à favoriser l'échange d'informations et la communication entre tous les acteurs, en vue de faciliter la mise en place d'une interprofession et d'un cadre de concertation de confiance, qui se révèle très apprécié.

CHIFFRES CLÉS

- 573 pisciculteurs et 140 professionnels de la filière (tacherons, aménagistes, menuisiers, mareyeuses, fabricant d'aliments pour poisson, etc.) accompagnés
- Une moyenne des rendements en poisson estimée à 1,9 tonnes/ha/an chez les pisciculteurs expérimentés

FOCUS SUR ...

Quelques impacts économiques

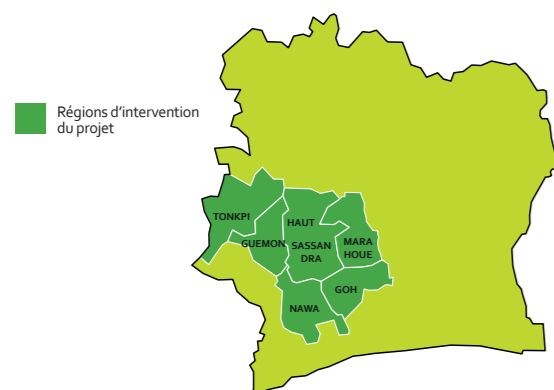
L'augmentation de la production de poisson en 2017 représente à minima une augmentation de près de 100 kg pour chaque pisciculteur, correspondant à peu près à une augmentation de revenus de 100 000 F CFA, pour un prix de vente tournant autour de 1 000 F CFA/kg.

Aujourd'hui, pour plus de 75% des pisciculteurs suivis par le projet, la pisciculture constitue la deuxième ou la troisième source de revenus. Dans le cas de deux ménages étudiés plus particulièrement à Méagui et à Sinfra, il a par ailleurs été établi que la pisciculture constituait la première source de revenus. Tous les pisciculteurs en activité expriment de la satisfaction par rapport aux gains que leur procure la pisciculture, au regard du peu d'espace et de temps qu'ils y consacrent par rapport aux autres spéculations agricoles.

Les impacts du développement actuel de la pisciculture se font aussi sentir à un niveau plus



global sur l'exploitation. Ainsi, l'optimisation récente de la gestion de l'eau dans les zones sèches conduit au remplissage des étangs de barrage à leur niveau maximum en fin de saison des pluies. Cela rend l'eau plus disponible pour des cultures maraîchères de contre-saison, activités génératrices de revenus généralement pratiquées par les femmes et les jeunes. A titre d'exemple, dans la zone de Zoukougbeu, cette pratique de cultures maraîchères associées à la pisciculture a été initiée par un premier ménage en 2016, avec la production de piment (20 sacs) et d'autres légumes comme l'aubergine et le gombo. Un second ménage s'est lancé en 2017 et plusieurs autres ménages pourraient les imiter en 2018.





Au cours du XX^e siècle, les tentatives de développement de la pisciculture en Guinée ont régulièrement échoué, du fait notamment de l'inadéquation entre les modèles proposés et le contexte agro-socio-économique des producteurs. Au cours des années 2000, dans la région de Guinée forestière, l'APDRA a accompagné l'émergence d'une pisciculture paysanne novatrice et réussie, non seulement du point de vue technique, mais aussi sur le plan économique et social. Ainsi, en 2008, à la fin du Projet Piscicole de Guinée Forestière (PPGF), 350 pisciculteurs étaient en production ou en installation, sur une surface totale d'étangs couvrant 58 hectares et permettant de produire environ 60 tonnes de poissons⁴ et près de 180 tonnes de riz paddy.

Depuis le second semestre 2012, une nouvelle phase d'intervention a démarré avec le Projet de Développement de la Rizi-Pisciculture en Guinée Forestière (PDRP-GF).

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZI-PISCICULTURE EN GUINÉE FORESTIÈRE (PDRP-GF)

Durée

71 mois, 2012-2018

Zone d'intervention

Préfectures de N'Zérékoré, Yomou, Lola, Macenta, Guékédou, Beyla, et Kissidougou en Guinée Forestière ; Kérouané et Faranah en Haute Guinée

Bailleurs

Agence Française de Développement (AFD), Union Européenne (UE)

Maître d'Ouvrage

Direction Nationale de la Pisciculture (DNP) du Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Économie Maritime (MPAEM)

Maître d'œuvre

APDRA Pisciculture Paysanne

Partenaires opérationnels

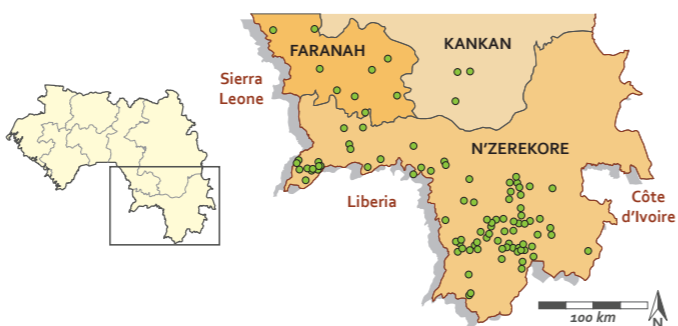
Association des animateurs Pisci-Rizicoles de Guinée Forestière (AAPRGF), Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER), Fédération des Pisci-riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF), Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG), Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoua (CNSHB), Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), La Guilde

Bénéficiaires attendus

1 480 exploitations agricoles familiales

CONTEXTE

Devant initialement s'achever en avril 2017, le PDRP-GF a bénéficié d'une phase de prolongation jusqu'en mars 2018. Après quelques mois d'interruption entre avril et août 2017, une équipe réduite a donc poursuivi la mise en œuvre des activités au sein de 46 zones réparties dans 8 préfectures (l'intervention dans la préfecture de Kérouané n'a plus été possible pour des raisons logistiques).



Par ailleurs, depuis 2016, le projet bénéficie d'un financement supplémentaire dans le cadre de l'AF2P - Appui à la Filière et à la Profession Piscicole -, intervention multi-pays financée par l'AFD (voir p. 12 et 16), ayant pour principal objet l'appui à la commercialisation.

ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Le nombre total de pisciculteurs accompagnés par l'équipe projet atteint 1656, parmi lesquels 1045 sont en production et 435 en phase d'installation. La surface totale d'étangs en eau dépasse les 300 ha et le rendement moyen en poisson est de 900 kg/ha/an. La marge de



progression de ces rendements par intensification reste importante, les pisciculteurs expérimentés produisant en moyenne 1 500 kg/ha/an. Par ailleurs, environ 75 % des pisciculteurs cultivent aussi du riz dans leurs étangs, avec un rendement moyen de 2 tonnes/ha/an.

Dans le sud de la Guinée forestière, la dynamique de développement piscicole est toujours aussi forte : 54 % des pisciculteurs accompagnés par le projet se trouvent dans la préfecture de N'Zérékoré. L'équipe projet a continué à accompagner l'intensification des systèmes et à soutenir les activités de parrainage⁵. Au total, pendant toute la durée du projet, 164 nouveaux pisciculteurs ont ainsi été installés par des « parrains » expérimentés. Des « formations relais » ont aussi été organisées sur le thème des techniques d'alevinage (voir Focus ci-dessous) et un « Guide de la pisciculture paysanne en Guinée forestière » a été rédigé et diffusé à large échelle. Dans le nord, où les conditions hydro-climatiques sont moins favorables à la pisciculture en étang barrage, la mise au point d'un nouveau modèle piscicole s'est poursuivie. Basé sur l'élevage de poissons dans les casiers rizicoles préexistants, le système envisagé est prometteur mais doit encore faire ses preuves. L'appui à la filière piscicole s'est aussi poursuivi, à la fois en



⁵ Confier à certains pisciculteurs expérimentés, issus d'un groupement dit « parrain », l'installation de nouveaux pisciculteurs dans un autre village, non encadré par le projet, qui constituent alors le groupe dit « parrainé ».

amont pour résoudre les difficultés d'approvisionnement en matériel de pêche, et en aval auprès des femmes qui commercialisent le poisson de pisciculture. La collaboration, toujours plus étroite, avec la Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière (FPR-GF) a permis à cette dernière de gagner en autonomie de fonctionnement et en reconnaissance institutionnelle. Il est à noter que l'assistant technique, en poste depuis mars 2014, a été remplacé en juillet 2017 par un assistant administratif et financier, répondant mieux aux attentes du Conseil d'Administration. Le service de location de matériel aux membres, peu adapté, a par ailleurs été remplacé par la vente de matériel piscicole aux pisciculteurs. Un premier test concluant a ainsi été réalisé en 2017 avec la vente de cages et de sennes. Enfin, l'appui institutionnel à la maîtrise d'ouvrage du projet s'est aussi poursuivi avec l'implication forte des cadres de la Direction Nationale de la Pisciculture et des services déconcentrés dans la réalisation, le suivi et le pilotage des activités du projet.

CHIFFRES CLÉS

- 1 656 familles de pisci-riziculteurs issues de 172 villages directement appuyés
- Plus de 300 hectares d'étangs barrages en eau
- Une moyenne des rendements en poisson estimée à 900 kg/ha/an, atteignant 1 500 kg/ha/an chez les pisciculteurs expérimentés

FOCUS SUR ...

Les formations relais

Le principe des formations relais est de réunir entre 10 et 20 pisciculteurs de plusieurs groupements villageois autour d'une activité piscicole nécessitant un suivi rapproché. Leur mise en place a notamment visé à pallier la diminution du nombre d'ACP lors de la prolongation du projet. Ces formations ont aussi été l'occasion d'inciter les ACP à valoriser l'expérience et l'expertise des pisciculteurs impliqués.

Concrètement, la formation se fait chez un pisciculteur expérimenté qui va réaliser une activité spécifique (pêche de sexage, empoisonnement de géniteurs, etc.) et discuter des résultats obtenus avec les participants. Elle aura au préalable été préparée par l'ACP et le pisciculteur hôte, afin de lui permettre de prendre du recul par rapport à sa pratique. Lors de la formation, l'ACP n'est pas là pour rappeler les normes techniques mais pour animer les discussions et les échanges.



Les actions menées en matière de gestion piscicole ayant des résultats à moyen et long terme, les pisciculteurs sont invités à participer à plusieurs formations successives sur le même site afin de bien comprendre tout ce qu'elles impliquent sur le fonctionnement de l'atelier piscicole. Au total, en 2017, 420 pisciculteurs ont participé à 40 formations, certains ayant bénéficié d'une, deux ou trois formations.

⁴ La polyculture proposée par l'APDRA est composée du tilapia (*Oreochromis niloticus*), de l'Hétérotis (*Heterotis niloticus*), du silure (*Heterobranchus isopterus*) et de l'*Hemichromis fasciatus*, ce dernier étant un petit carnassier utilisé pour le contrôle de la reproduction des populations de tilapias et des espèces indésirables.

Madagascar



A Madagascar, le poisson est une denrée de moins en moins disponible du fait, notamment, de la croissance démographique et de la diminution des captures (130 000 t en 2010 mais seulement 95 000 t en 2014⁶). La consommation annuelle est donc faible, aux alentours de 4,6 kg/habitant en 2014 et le prix du poisson élevé.

Dans le but de contribuer significativement au renforcement de la sécurité alimentaire des populations vulnérables, l'APDRA appuie le développement de la pisciculture paysanne à Madagascar depuis plus de 10 ans. Sur les Hauts Plateaux, son objectif est d'améliorer l'accès aux alevins de carpe et de développer la rizipisciculture dans les zones les plus enclavées. Sur la Côte Est, l'association soutient le développement d'une pisciculture en étang barrage, inspirée de celle actuellement appuyée en Afrique de l'Ouest et Centrale. Enfin, dans les environs d'Antananarivo, la capitale, l'APDRA œuvre pour la production et la commercialisation de poissons de qualité.



PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA PISCICULTURE PAYSANNE - PHASE 2 (PADPP2)

Durée

3,5 ans, 2014-2018

Zones d'intervention

Régions de l'Amoron'i Mania, d'Atsinanana, de la Haute Matsiatra, de l'Itasy et du Vakinankaratra

Bailleurs

Agence Française de Développement (AFD), Programme Smartfish mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien (COI) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), sur financement de l'Union Européenne, Coopération Allemande (GIZ), Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, Fondation Anber, Grand Orient de France et Fondation Michelham

Partenaires

Direction de l'Aquaculture (DIRAQUA), Ministère de l'Éducation Nationale à Madagascar, Directions Régionales des Ressources Halieutiques et de la Pêche (DRRHP) d'Ambositra, d'Antsirabe, de Fianarantsoa, de Miarinavon et de Tamatave, ONG Agrisud, ONG FAFAFI/SPAM, Office Régional de Nutrition (ORN), Association pour le Progrès des Paysans (FIFATA) et ses organisations paysannes régionales et structures techniques affiliées (FIKOTAMIFI, VOMBO, VFTV, MVPT, FIFATAM, CEFFEL et Cap Malagasy)

Bénéficiaires attendus

10 000 exploitations agricoles familiales, 150 producteurs d'alevins de carpe et 60 pisciculteurs sur étangs barrages

CONTEXTE

La première phase du Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne (2010-2014) a participé à la création de centaines d'écloseries paysannes sur les Hauts Plateaux. La seconde phase a pour but de démultiplier cette action et de développer la pratique de la pisciculture dans les exploitations familiales

ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

L'appui à l'installation de nouvelles écloseries paysannes s'est poursuivi. 140 écloseries ont été installées en 2017, portant à 313 le nombre total de producteurs d'alevins accompagnés par le projet. Ils ont produit plus de 2 millions d'alevins pendant la campagne d'alevinage 2016-2017.

L'accompagnement des grossisseurs a principalement été réalisé de façon indirecte, par les formateurs formés lors des années précédentes :

- 30 paysans relais et 3 techniciens d'organisations partenaires ont appuyé 510 producteurs dans leur activité de grossissement de carpes en rizière ;
- 109 enseignants relais ont formé 329 enseignants et personnels administratifs, qui ont formé à leur tour 8 738 collégiens répartis dans 65 établissements.

La formation de formateurs s'est aussi poursuivie avec l'élaboration d'un module sur la rizipisciculture pour le Centre de Formation Professionnelle Agricole Ilofosana (voir p. 27). En parallèle, plus de 600 parents

⁶ http://www.fao.org/fishery/static/Yearbook/YB2014_CD_Master/navigation/index_intro_f.htm



d'élèves des collèges concernés par les formations ont aussi été initiés à la rizipisciculture. 147 ont ensuite été accompagnés par l'équipe du projet pour la mise en place de leur atelier rizipiscicole.

A la fin de la campagne 2016-2017, des bilans réunissant alevineurs et grossisseurs ont été réalisés afin de faciliter la communication et la concertation entre ces acteurs. La collaboration mise en place avec les CSA et les FRDA⁷ a par ailleurs permis de mieux prendre en compte les besoins des pisciculteurs dans l'offre de services de ces institutions.

En réponse aux demandes de la profession en termes d'innovation technique, l'APDRA mène aussi une action pilote de développement de la pisciculture en étang barrage sur les Hauts Plateaux. En 2017, 12 pisciculteurs ont été accompagnés pour l'installation d'étangs barrages ; la moitié d'entre eux produit déjà du poisson.

⁷ Respectivement Centres de Services Agricoles et Fonds Régionaux de Développement Agricole

Sur la Côte Est, où la pisciculture en étangs barrages est promue par l'APDRA depuis plusieurs années (voir page suivante), 17 pisciculteurs en production ont été suivis dans le cadre du PADPP2.

Par ailleurs, les études sur la gestion de l'eau et l'impact de la rizipisciculture sur la sécurité alimentaire ont été finalisées, et le travail sur la dessaisonnalisation de la reproduction de la carpe se poursuit. Enfin, quatre numéros du journal « La Voix des Rizipisciculteurs », édité à 1000 exemplaires par l'APDRA, ont été distribués à Madagascar.

CHIFFRES CLÉS

- 8 738 élèves formés aux techniques de grossissement de la carpe en 2017
- 970 rizipisciculteurs - producteurs d'alevins et/ou de carpes marchandes - accompagnés en 2017
- Plus de 2 millions d'alevins produits par les alevineurs installés

À SUIVRE ...

Le Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar (PADM)

Le PADPP2 doit s'achever en avril 2018 mais un partenariat avec la coopération technique allemande (GIZ) a été initié en août 2017 afin d'amplifier et étendre son action. Jusqu'en mars 2018, les moyens humains et matériels dédiés au PADPP2 ainsi que les activités mises en œuvre seront ainsi cofinancés en partie par la GIZ. Puis, à partir de mai 2018 et jusqu'en juin 2021, la GIZ financera en totalité la poursuite de l'intervention, qui prendra le nom de Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar (PADM). Cette action s'inscrit dans le cadre plus global de l'Initiative Spéciale SEWOH (Sonderinitiative "EINEWELT ohne Hunger" / « Un monde sans faim ») financée par le gouvernement fédéral allemand.

Ce projet sera mis en œuvre par l'APDRA, en partenariat avec le groupe FIFATA. Il vise à continuer l'accompagnement du développement des écloseries paysannes et achever le passage à l'échelle pour



la promotion de la rizipisciculture. Au total, 3 000 pisciculteurs des régions Vakinankaratra, Itasy, Haute Matsiatra et Amoron'i Mania bénéficieront de formations et de conseils afin de produire 5 millions de d'alevins et 75 tonnes de poisson marchand. Un renforcement des acteurs locaux intervenant à tous les niveaux de la chaîne de valeur est aussi prévu, en vue de la construction d'une stratégie nationale et régionale de développement de la pisciculture. Des actions de recherche-action ou recherche d'accompagnement seront également mises en œuvre pour continuer de lever les freins au développement de la rizipisciculture.

Madagascar

PROJET PISCICOLE MADAGASCAR CÔTE EST SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (PPMCE-SA)

Durée

4,5 ans, 2012-2017

Zone d'intervention

Régions Analanjirifo et Atsinanana

Bailleurs

Union Européenne, Région Normandie

Partenaires

Région Analanjirifo, Région Atsinanana,
Région Normandie, Ministère des Ressources
Halieutiques et de la Pêche et ONG Mateza

Bénéficiaires

159 exploitations familiales



CONTEXTE

Dans les régions Analanjirifo et Atsinanana, sur la Côte Est de Madagascar, les systèmes agraires reposent souvent sur les cultures de rente. Les productions vivrières peinent à assurer l'autosuffisance alors même que l'approvisionnement de Tamatave, centre urbain en pleine croissance, exerce une pression supplémentaire sur les marchés.

Le Projet Piscicole Madagascar Côte Est – Sécurité Alimentaire (PPMCE-SA), qui s'est achevé en juillet 2017, se proposait de lutter contre l'insécurité alimentaire selon deux voies distinctes :

- i) renforcement des capacités des acteurs régionaux à évaluer, analyser et proposer des actions visant l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- ii) développement de la pisciculture paysanne via l'installation de piscicultures extensives en étangs barrages.

ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Volet « Politique régionale de sécurité alimentaire »

La mise en œuvre de ce volet a été fortement entravée du fait de l'instabilité politique qui a prévalu dans le pays jusqu'en 2014. Dans la région Atsinanana, une Cellule Régionale pour la Sécurité Alimentaire (CRSA) a été mise en place par le projet afin de suivre l'évolution de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et d'en informer les décideurs. Un Comité Régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (CoRePGCA) a aussi été créé afin de financer des opérations pilotes de renforcement de la sécurité alimentaire. Plusieurs distributions d'intrants agricoles ont été réalisées dans ce cadre.

Dans la région Analanjirifo, divers remaniements sur le plan institutionnel ont retardé les activités. Une CRSA réduite, gérée par un agent de la région, a été créée et sert de point focal sur la sécurité alimentaire.

Volet « Pisciculture »

A la fin du mois de juin 2017, 100 pisciculteurs étaient en activité, répartis dans 20 communes rurales (60 fokontany). 59 autres avaient débuté les travaux de construction de leur étang barrage. Au total, la surface cumulée d'étangs en eau et empoissonnés s'élevait à 22 ha, avec une surface moyenne des étangs de production égale à 21 ares.



Au cours du projet, 146 pêches de vidange ont été réalisées, pour une production de 5,8 tonnes de poisson. Les rendements obtenus sont variables, avec une moyenne de 400 kg/ha/an et des maxima proches de 0,9 t/ha/an. Plus de 80% de la production est constituée de tilapias (46%) et de carpes (37%).

A la fin du projet, plus de 60% des pisciculteurs en production avaient moins de 3 cycles d'expérience et étaient donc encore au stade de découverte de l'activité. Avec l'acquisition d'un véritable savoir-faire piscicole et l'amélioration de la disponibilité en alevins de carpe et d'hétérotis, les rendements devraient augmenter significativement après la clôture du projet.

Sur les conseils du projet, la plupart des pisciculteurs se sont organisés en groupes comptant en moyenne 7 membres. En juin 2017, l'autonomie de production était à portée de main dans la plupart

de ces groupes, et même parfois atteinte puisque quelques pisciculteurs expérimentés étaient capables d'accompagner des pisciculteurs novices dans la mise en place de leur production. Au total, 17 des 34 groupes accompagnés pouvaient être considérés comme réellement fonctionnels (acquisition de matériel en commun, partage d'expériences et de savoir-faire) et constituent le socle d'une dynamique piscicole qui se poursuit.

Enfin, 12 animateurs conseillers piscicoles (ACP) ont été formés dans le cadre du PPMCE-SA et ont acquis des compétences solides en aménagement et en techniques piscicoles. Ces ACP se sont réunis en association pour valoriser leurs compétences et pérenniser leur appui aux pisciculteurs.

CHIFFRES CLÉS

- 159 pisciculteurs en production ou en cours d'installation
- 22 ha d'étang barrage mis en eau
- Une moyenne des rendements en poisson estimée autour de 400 kg/ha/an



À SUIVRE ...

Le projet d'Appui à la Filière Piscicole (AFP)

Grâce à un financement de la région Normandie, une équipe réduite a été maintenue en Atsinanana afin de continuer à accompagner les pisciculteurs jusqu'en octobre 2019. L'enjeu de cette prolongation est d'optimiser la production de poissons commercialisables afin que la pisciculture soit reconnue comme une filière productive et rentable en Atsinanana.

Entre juillet et décembre 2017, 6 ACP sont intervenus dans 40 fokontany et 6 nouvelles zones d'extension potentielle ont été identifiées. Au total, 62 pisciculteurs en production et 41 pisciculteurs en installation ont été appuyés. La pisciculture en rizière, déjà développée par certains producteurs pendant le PPMCE-SA, a aussi fait l'objet d'un travail particulier et 25 candidats à la rizipisciculture ont été accompagnés.

D'une façon générale, la production d'alevins de carpe reste faible et diverses actions de renforcement de capacités des producteurs et des ACP ont donc été menées. Diverses expérimentations sont par ailleurs en cours dans

la station d'Ivoloina afin d'améliorer le référentiel piscicole actuel : i) recherche d'un nouveau prédateur pour les alevins de tilapia, ii) essais de fertilisation, iii) pré-grossissement d'alevins d'hétérotis et iv) reproduction du gourami géant (*Osphronemus gouramy*). Ce poisson, élevé avec succès en Asie, est présent dans le milieu naturel de la Côte Est de Madagascar mais n'a jamais fait l'objet d'une production commerciale à Madagascar. Son élevage présente un intérêt fort car son régime alimentaire est complémentaire des espèces déjà élevées.

Enfin, dans l'optique d'entretenir la dynamique piscicole émergente dans la région Analanjirifo, le contact avec les bénéficiaires du PPMCE-SA est maintenu par la visite bimestrielle de deux ACP auprès des pisciculteurs installés ou en cours d'installation.

PROJET D'APPUI AUX MARCHÉS PISCICOLES EN ANALAMANGA (AMPIANA)



Durée

4 ans, 2015-2019

Zone d'intervention

Régions Analamanga, Itasy et Vakinankaratra

Bailleurs

Union Européenne (UE), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

Partenaire institutionnel

Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche (MRHP)

Partenaires opérationnels

Malagasy Professionnel de l'élevage (MPE), Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA) et CIRAD

Bénéficiaires attendus

500 pisciculteurs en rizière, 100 pisciculteurs extensifs et semi-intensifs en étangs et 20 opérateurs en commercialisation

CONTEXTE

Pour approvisionner les marchés d'Antananarivo, la pêche dans les cours d'eau alentours ne suffit plus et la pisciculture reste une activité peu pratiquée dans la région Analamanga. La collecte de poissons a donc lieu de plus en plus loin, jusqu'au nord de l'île. De ce fait, le poisson est actuellement la protéine animale la plus chère sur les marchés. Par ailleurs, les consommateurs se méfient de la qualité des produits proposés, certains marais aux alentours de la capitale continuant d'être exploités pour la pêche malgré la pollution.

Dans ce contexte, le projet d'Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga vise à permettre aux exploitations piscicoles et rizipiscicoles de la région de maîtriser la conduite d'une pisciculture rentable et durable, au sein d'une filière organisée. Il est mis en œuvre dans le cadre du Programme « Agro Sylviculture autour d'Antananarivo » (ASA), financé par le 10e Fonds Européen de Développement.

ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En 2017, près d'un millier de grossisseurs de carpes en rizière, répartis dans 30 communes, ont été suivis par les animateurs-conseillers piscicoles du projet. Les conditions climatiques de la dernière campagne de grossissement (2016-2017) ont été très difficiles, avec une sécheresse prononcée au début de l'année 2017 puis des inondations dues au passage du cyclone Enawo en mars 2017. Malgré cela, les mesures réalisées auprès de 20% des pisciculteurs accompagnés montrent des améliorations par rapport à la campagne précédente : rendement moyen de 330 kg/ha/an et gain de poids moyen quotidien (GMQ) de 1,63 g. Par ailleurs, afin d'augmenter la disponibilité des alevins de carpes, 240 alevineurs ont été accompagnés par le projet, permettant de produire près de 760 000 alevins destinés à la saison de grossissement en cours (2017).

L'appui à la mise en œuvre d'une pisciculture semi-intensive s'est poursuivi en collaboration avec une

vingtaine de pisciculteurs. Un conseil personnalisé a été fourni à chacun, et les expérimentations visant à proposer des solutions innovantes aux obstacles rencontrés par les producteurs se sont poursuivies : optimisation de la gestion des températures, résistance au froid des différentes souches de tilapia disponibles, comparaison de différents types d'aliments, etc.

Dans le cadre de l'appui à la structuration, une dizaine de groupements de producteurs, formels ou informels, ont été appuyés afin de travailler sur divers sujets les concernant : commercialisation des produits, lutte contre le vol, achats groupés d'intrants, lobbying, etc. L'association Taha, avec laquelle le projet collabore depuis 2016, a fait l'objet d'un accompagnement particulier avec l'organisation de formations touchant différents sujets : technique, hygiène, gestion associative, business plan, etc. Certains de ses membres ont aussi participé à une formation à la gestion et à la négociation commerciale, organisée par le projet. Par ailleurs, l'annuaire des alevineurs, mis en place par le

projet pour permettre aux grossisseurs de se procurer plus facilement des alevins, a été remis à jour.

Enfin, le travail entamé en 2016 sur l'amélioration des conditions d'hygiène au niveau de la filière piscicole s'est poursuivi, suite à l'obtention des premiers résultats des études réalisées sur le sujet. Une formation a été organisée et la distribution de kits devant permettre d'améliorer les conditions d'hygiène est envisagée.

CHIFFRES CLÉS

- Près d'un millier de rizipisciculteurs - producteurs d'alevins et/ou de carpes marchandes - accompagnés en 2017
- Un rendement moyen d'environ 330 kg/ha/an en rizière
- 760 000 alevins produits par les 240 alevineurs accompagnés

FOCUS SUR ...

L'efficacité de la rizipisciculture

Les techniques de rizipisciculture améliorée proposées par l'APDRA impliquent la réalisation de canaux refuges et le rehaussement des diguettes, afin d'optimiser les conditions d'élevage du poisson en rizière. Ces techniques ont été mises au point par la FAO dans les années 1980 mais elles ne sont pas spontanément appliquées par les pisciculteurs car le creusement des canaux entraîne une diminution sensible de la surface cultivée en riz. D'après la FAO, cette diminution est largement compensée par une augmentation globale du rendement en riz, liée à la présence des poissons. Cependant, jusqu'à présent, aucune donnée scientifique ne permettait de corroborer cette affirmation.

Dans le cadre du projet AMPIANA, une étude menée conjointement par le CIRAD, le FOFIFA et l'APDRA a donc été menée afin de mesurer l'impact réel de l'aménagement piscicole sur la productivité du système⁸. Au cours de la campagne 2016-2017, six parcelles rizicoles de la commune rurale de Tsiafahy (district d'Antananarivo, Atsimondrano, Analamanga) ont été suivies : 3 ont été aménagées en rizipisciculture selon le modèle FAO, 3 autres n'ont pas été aménagées et n'ont pas reçu d'empoissonnement spécifique.



La sécheresse de janvier 2017, précédée des inondations provoquées par le cyclone Enawo, n'a pas permis de produire du poisson dans de bonnes conditions et les rendements piscicoles ont été très faibles. Ces conditions extrêmes ont par contre démontré l'intérêt des canaux refuges face aux aléas climatiques : sans eux, les poissons n'auraient pas survécu.

L'impact de la présence des poissons sur la production de riz a, en revanche, été très clair. Malgré une diminution de la surface cultivée de 8,6% en moyenne, le rendement moyen mesuré en échantillonnant des carrés de 0,25 m² est passé de 2,1 à 2,5 tonnes/hectare/an. En tenant compte de la perte de surface cultivable engendrée par la présence des canaux refuges, l'augmentation nette du rendement rizicole en présence de poissons est de 10,4 %. Une hypothèse expliquant ces résultats est que l'action bioturbatrice des carpes et leurs déjections entraîneraient une augmentation de la disponibilité en nutriments. Elle est en cours de vérification, grâce à l'évaluation de la disponibilité en nutriments dans les sédiments pendant la campagne 2017-2018.

⁸ J.M. Mortillaro, T. Rakotomalala, D. E. Andria-Mananjara, A. Paradis, E. A. Raminoharisoa, M.Rakotondrajo, P. Martel, L. Dabbadie. 2017, Impact des aménagements rizipiscicoles sur la productivité du système. 5ème Forum de la recherche sur l'Agro-biodiversité, 29-30 Novembre 2017, Fianarantsoa, Madagascar

Formations

La formation est un outil essentiel dans la démarche d'accompagnement des pisciculteurs mise en œuvre par l'APDRA. Sur le terrain, les animateurs-conseillers piscicoles forment les futurs pisciculteurs par rapport aux techniques d'aménagement et d'élevage adaptées à leur situation. Ils forment aussi régulièrement les pisciculteurs expérimentés sur certains thèmes plus pointus tels que l'utilisation de la lunette topographique, l'alimentation, la fertilisation, etc.

Des formations d'autres types sont aussi régulièrement organisées par l'APDRA, au Sud comme au Nord, en fonction des demandes émanant de ses partenaires.

FORMATION DE CADRES MALGACHES À MONTPELLIER



A la demande du Service de Formation Continue de l'Université de Montpellier, l'APDRA a participé à la formation, en France, d'une quarantaine de cadres du Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche (MRHP) de Madagascar. Organisée dans le cadre des accords de pêche UE - Madagascar et du programme SWIOFISH2 de la Banque Mondiale, cette formation s'est déroulée à La Grande Motte du 4 au 15 décembre 2017.

A la demande du Service de Formation Continue de l'Université de Montpellier, l'APDRA a participé à la formation, en France, d'une quarantaine de

L'APDRA a assuré 4,5 jours de formation pour le groupe étudiant l'aquaculture (9 personnes), en mobilisant bénévoles et salariés.

Divers thèmes ont été traités :

- fertilisation et gestion empirique des étangs ;
- caractérisation des systèmes piscicoles extensifs et semi-extensifs ;
- intérêt de l'approche système pour la compréhension du fonctionnement des exploitations piscicoles ;
- étapes zootechniques de l'élevage de la carpe en étang.

Une séance de travaux pratiques autour de la reproduction artificielle de la carpe a par ailleurs été organisée en amenant une quinzaine de poissons vivants sur le lieu du stage.

FORMATION D'ENSEIGNANTS DANS LES COLLÈGES DE MADAGASCAR

Entre 2014 et 2017, l'APDRA a mené une action originale d'initiation des élèves des collèges ruraux des Hauts Plateaux à la rizipisciculture. L'objectif de cette action était de favoriser la diffusion de cette activité à travers la mise en place de formations réalisées par les enseignants dans le cadre des activités périscolaires de leurs établissements. Cette action a été mise en œuvre grâce à un financement spécifique du Programme Smartfish, et s'intégrait dans le cadre plus large du Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne (voir page 20). Au total, 527 enseignants et personnels administratifs ont ainsi été formés à la rizipisciculture par l'APDRA et ont formé à leur tour plus de 20 000 élèves.

► Une vidéo pédagogique mise à disposition des enseignants relais pour les appuyer dans le développement de leurs compétences et dans la préparation et la réalisation des formations. Cette vidéo⁹ a été mise à disposition des partenaires institutionnels et opérationnels dans les 4 régions.

Les enseignants ont été formés à la rizipisciculture de façon théorique et pratique. Ils ont ensuite été appuyés par l'APDRA afin de préparer les cours, puis ils ont formé à leur tour les élèves.

Au cours de la dernière année scolaire, des enseignants dits « relais » ont été sélectionnés afin de pérenniser la formation de la rizipisciculture dans les établissements. Ces 109 enseignants relais sont chargés de former, à leur tour, d'autres enseignants.



Pour ce faire, l'APDRA a élaboré divers supports de formation :

- Une bande dessinée regroupant l'ensemble des messages techniques, économiques, sociaux et environnementaux, qui sert de support de formation pour les élèves ;
- Un poster pédagogique qui occupe les murs des classes et qui rappelle les principales étapes de l'itinéraire technique ;

FORMATION DES TECHNICIENS DU PROJET AROPA À MADAGASCAR



Le projet AROPA (Appui au Renforcement des Organisations Professionnelles Agricoles) est mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, grâce à un financement du FIDA (Fonds International de Développement Agricole). En 2017, une convention de partenariat pour la formation de ses techniciens en pisciculture et en rizipisciculture a été établie avec l'APDRA. Cette formation a été réalisée sur 3 jours, en août 2017. 19 conseillers de gestion à l'exploitation agricole

familiale (CGEAF) d'Amoron'i Mania ont ainsi été formés sur les techniques d'alevinage de la carpe, la rizipisciculture de la carpe et l'élevage de tilapia. Une partie de la formation s'est déroulée en salle, avec des cours théoriques et des exercices d'application tels que le calcul des densités et l'analyse des cycles de production. Une autre partie a été réalisée sur le terrain afin de mettre cette théorie en pratique et d'acquérir un savoir-faire de base dans la manipulation du poisson.

RÉALISATION D'UN MODULE DE FORMATION POUR LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ILOFOSANA À MADAGASCAR

Dans le cadre du Projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne (voir page 20) et du partenariat de la coopération décentralisée Aquitaine – Itasy, l'APDRA a été sollicitée pour réaliser une formation de formateurs à destination du Centre de Formation Professionnel Agricole Ilofosana. Cette formation s'insère dans le contexte plus large de la mise en œuvre de la stratégie nationale malgache de formation agricole et rurale à destination des futurs professionnels de l'agriculture.

Un ruban pédagogique composé de sept modules de formation relatifs à la pisciculture a été élaboré par les équipes de l'APDRA. Les séances de formation sont constituées de sessions théoriques et pratiques, renforcées par une parcelle de démonstration de 11 ares où les étudiants peuvent conduire un cycle entier d'élevage rizipiscicole. Trois formateurs, ainsi que 20 apprenants, ont ainsi été formés en 2017 sur la pisciculture, durant de 80 heures de cours.

RÉALISATION DE SUPPORTS DE FORMATION À DESTINATION DES TECHNICIENS CAMEROUNAIS

Tel que décrit page 29, l'APDRA fournit actuellement une assistance technique au Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Aquacole (PPEA), mis en œuvre au Cameroun par le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA).



Dans ce cadre, un certain nombre de supports pédagogiques à destination des 9 vulgarisateurs du projet ont été élaborés sur différents thèmes : réalisation d'un business plan, production d'alevins de tilapias (*Oreochromis niloticus*) et de clarias (*Clarias gariepinus*), alimentation du tilapia et du clarias, systèmes d'élevage et outils de suivi, exercices de travaux dirigés pour le calcul des rendements et de la croissance.



⁹ Vidéo pédagogique composée de 12 modules disponibles sur : https://www.youtube.com/watch?v=W_uIPrfaZo4&list=PLzNAp1TyUKJNPQOrzhicQrn_KmE64oKjr

Assistances techniques

L'APDRA est régulièrement sollicitée par ses partenaires - Ministères, bureaux d'études ou ONG - pour la fourniture d'assistances techniques dans le domaine de la pisciculture. Ces prestations visent en général des pisciculteurs sensiblement différents de ceux que l'association accompagne dans les projets de développement qu'elle met en œuvre : promoteurs péri-urbains, entrepreneurs aquacoles disposant de moyens financiers importants. Les types de pisciculture promus sont souvent aussi plus intensifs que ceux que l'association propose en première intention aux bénéficiaires de ses projets - même si l'association accompagne aussi régulièrement, dans un second temps, les producteurs expérimentés désireux d'accroître leur production en l'intensifiant.

Pour l'APDRA, l'accompagnement de ces pisciculteurs est tout à fait légitime et intéressant. Les experts qu'elle mandate pour la réalisation de ces assistances techniques mettent leurs compétences à disposition pour permettre à ces pisciculteurs de produire du poisson dans des conditions rentables et durables. Ils travaillent ainsi dans le complet respect des valeurs et des principes de l'association. Par ailleurs, sur le plan technique, des passerelles peuvent être trouvées sur certains sujets tels que la mise au point d'aliments locaux performants - problématique qui concerne à la fois les projets menés en Côte d'Ivoire (voir page 16), à Madagascar (voir page 24) et l'assistance technique fournie au projet Mango Finance (voir ci-dessous).

CAMEROUN ET CONGO : ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROJET MANGO FINANCE

CONTEXTE

Le projet Mango Finance, mis en œuvre par Mediaside e.U., est financé par la coopération autrichienne (ADA). Son objectif est de permettre à des pisciculteurs du Congo, du Gabon et du Cameroun d'augmenter leur capacité de production ou de démarrer une activité piscicole. Le principe de sa mise en œuvre est de lever des fonds auprès des institutions de microfinance pour ensuite proposer un service de crédit dans le secteur de l'aquaculture. L'assistance technique apportée par l'APDRA a pour but de vérifier que le projet technique des pisciculteurs appuyés permet bien une production rentable, pouvant couvrir les taux d'intérêt et garantir le remboursement des prêts accordés.

ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Deux missions courtes ont été réalisées par les experts de l'APDRA au cours de l'année 2017 : une première mission de 4 jours à Douala (Cameroun) en mai, puis une seconde mission de 5 jours à Pointe Noire (Congo) en décembre.

A Douala, les 8 piscicultures visitées sont spécialisées dans l'élevage de clarias hors sol. La disponibilité des alevins et le coût des aliments ont été identifiés comme des facteurs limitants, mais ne remettant pas en cause la rentabilité de l'activité. La mise en relation des acheteurs et des vendeurs d'alevins ainsi que l'amélioration de la qualité des aliments produits

localement pourront améliorer l'environnement socio-économique des producteurs. Un accompagnement sur le plan des techniques piscicoles devra aussi être prévu, de même qu'une animation par rapport à l'intérêt et aux contraintes d'un regroupement des producteurs.



A Pointe Noire, 12 fermes piscicoles pratiquant l'élevage semi-intensif de tilapias, clarias et hétérotis ont été visitées. Pour chacune, un diagnostic rapide du potentiel de production ainsi que des difficultés rencontrées a été réalisé, et des pistes d'améliorations possibles (aménagement, gestion) ont été identifiées. Toutes ces fermes ont un bon potentiel de développement mais souffrent du manque d'encadrement technique. Elles rencontrent aussi des difficultés pour se procurer des alevins de clarias ainsi que des aliments de qualité à bas coût. Des sessions de formation technique sont prévues au cours de la prochaine mission. La mise en place d'une éclosérie de silures et d'une unité de production d'aliments est aussi envisagée.

CAMEROUN : ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT AQUACOLE (PPEA)



ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En 2017, les experts ont réalisé deux missions, respectivement d'un mois puis d'un mois et demi. Elles ont permis de mieux cerner les attentes du projet et des pisciculteurs : types de systèmes d'élevage à promouvoir et appuis nécessaires au niveau de la filière pour garantir des conditions économiques viables. La promotion d'un système d'élevage intensif unique, initialement prévue par le projet, a ainsi été remplacée par la proposition de systèmes piscicoles adaptés aux différentes situations des promoteurs : clarias ou tilapia en étang, clarias hors-sol, polyculture en étang.

Des sessions de formation ont été organisées en vue de permettre à chaque pisciculteur bénéficiaire de connaître les bases de la réalisation d'un business plan. Au total, un appui pour l'étude économique de 46 business plans de l'activité piscicole a été fourni grâce à un accompagnement individualisé. Des formations pratiques ont aussi été réalisées, portant sur la reproduction du clarias et le sexage du tilapia. Un travail important a par ailleurs été effectué par rapport à la formulation et la fabrication d'aliments locaux. Au total, 150 pisciculteurs, débutants ou non, ont été formés, à raison de 50 dans chaque région. Les missions ont aussi permis de renforcer les compétences techniques et pédagogiques des 9 vulgarisateurs du projet. Enfin, elles ont abouti à la production de différents supports pédagogiques (voir page 27).

CONTEXTE

Depuis janvier 2016, le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) met en œuvre, avec une contribution financière du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), le Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Aquacole (PPEA). L'objectif est de tester l'accompagnement d'initiatives privées individuelles et collectives dans le domaine de l'aquaculture afin d'apprécier leur contribution à la satisfaction de la demande locale et à la création d'emplois dans les zones rurales et périurbaines.

Cette intervention pilote est menée dans les régions du Sud, du Littoral et du Centre. Pour en assurer l'assistance technique, l'APDRA a mis à disposition un pool de trois experts nationaux et internationaux, qui effectuent des missions régulières auprès de l'équipe de coordination du projet, des coordinations régionales et des pisciculteurs.

MALI : ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ

CONTEXTE

En juillet 2016, la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) du Mali, avec l'appui technique du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), a élaboré une note conceptuelle intitulée « Insertion Economique des Jeunes Ruraux dans les chaînes de valeur de l'Aviculture et de la Pisciculture au Mali ». Cette note a été sélectionnée par le Programme Mondial d'Agriculture et de Sécurité Alimentaire (GASFP) et un document de projet a donc dû être rédigé. Dans ce cadre, l'APDRA a été sollicitée afin de fournir une assistance technique centrée sur les dimensions techniques et économiques du modèle de pisciculture hors-sol envisagé



Assistances techniques

ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En mars 2017, une mission de 15 jours a été réalisée par l'un des experts de l'APDRA dans les régions de Koulikoro et Sikasso. Un diagnostic détaillé de la pisciculture hors-sol actuellement existante a été réalisé auprès de la coopérative « La femme rurale », basée à Kalabankoro, dans le cercle de Kati. Cette coopérative pratique l'élevage de clarias en bacs, sur le modèle du système nigérian. Les performances zootechniques restent faibles et, faute de données fiables, la rentabilité économique de l'activité n'a pas pu être démontrée. Par ailleurs, les coûts de

production élevés, liés à l'achat d'aliments, obligent la coopérative à écouler sa production sur un marché de niche (vente de poissons vivants), rapidement saturé. Conformément à la demande de la CNOP, l'expert a proposé un modèle économiquement rentable d'élevage de clarias hors-sol, tout en soulignant l'importance des coûts de production ainsi que l'extrême sensibilité du résultat économique aux variations du prix de vente. A la demande des participants à l'atelier de restitution de l'étude, un modèle alternatif de polyculture en étang a aussi été présenté.

CORÉE DU NORD : ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET « IMPROVING CHILDREN DIET BY ENHANCING ANIMAL PROTEIN INTAKE »

CONTEXTE

Entre 2010 et 2013, l'APDRA est intervenue pour la première fois en Corée du Nord, à la demande de l'ONG Triangle Génération Humanaire (TGH), pour apporter une assistance technique à deux fermes coopératives de pisciculture. En 2015, TGH a de nouveau sollicité l'APDRA afin qu'elle l'assiste dans une seconde intervention du même type, mise en œuvre auprès de deux autres fermes coopératives de pisciculture situées à Ryongchon et à Onchon. Dans ce cadre, l'appui technique fourni vise à mettre en place un modèle de pisciculture intégrée - pisciculture / agriculture / élevage. Le projet intervient également au niveau de la filière post-production pour améliorer les pratiques de distribution du poisson auprès des crèches et écoles maternelles. Pour promouvoir une pisciculture durable valorisant au mieux la production, un renforcement des capacités du Bureau d'Aquaculture (BoA) est aussi prévu.

sur la pisciculture intégrée afin que le BoA puisse accompagner les techniciens des fermes dans la mise en place de ce système.



Quelques travaux d'aménagement restent à réaliser au niveau des infrastructures piscicoles, mais l'expert a pu formuler un certain nombre de recommandations directement applicables pour améliorer les pratiques piscicoles et diminuer la mortalité au cours du cycle de production. Il a aussi fourni des conseils pour améliorer, à plus long terme, la gestion de la reproduction et de l'alevinage. Enfin, un point a été fait sur le matériel piscicole disponible et les modalités de son utilisation. Sur le plan de l'approche expérimentale, les travaux menés les années précédentes avec le BoA ont révélé certaines lacunes. Une journée de formation théorique sur les expérimentations, suivie de travaux pratiques, a donc été organisée. Ce travail a permis d'identifier 4 sujets potentiels d'expérimentation et de poser les bases de la marche à suivre pour les mettre en œuvre. Un voyage d'étude à l'étranger devait être organisé dans le courant de l'année mais il a dû être reporté à 2018 en raison la situation politique internationale.

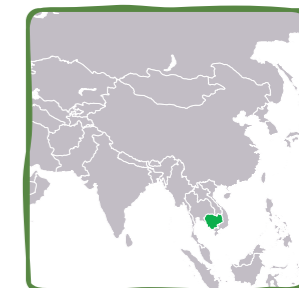
ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

En 2017, l'APDRA a été mobilisée pour la mise en œuvre d'une quatrième mission d'expertise sur le terrain, d'une durée de 15 jours. Elle s'est déroulée à la fin du mois de mars, juste avant le démarrage de la saison de production.

Au moment de la mission, l'intégration pisciculture / agriculture / élevage était sur la bonne voie. Les bâtiments d'élevage de porcs et de canards étaient en passe d'être finalisés et les deux fermes possédaient des stocks importants de récolte de l'année précédente. L'expert a donc élaboré plusieurs modules de formation

Etude de faisabilité au Cambodge

L'APDRA marque un intérêt fort pour les enjeux existants autour de la pisciculture paysanne en Asie et souhaite depuis longtemps participer à l'essor d'une pisciculture améliorant les ressources et la performance des petites exploitations familiales de ce continent. Profitant de l'engagement d'un de ses bénévoles, cambodgien d'origine, l'APDRA s'investit depuis quelques années sur ce pays afin d'avoir une meilleure appréhension des réalités locales et de mûrir sa réflexion sur la façon de participer effectivement au renforcement de la pisciculture des unités de production familiales. Une première mission exploratoire avait été réalisée par l'APDRA au Cambodge en 2013, dans les provinces de Takeo et Siem Reap. Une seconde s'est déroulée en 2017, aux alentours du lac Tonlé Sap ainsi qu'au niveau du périmètre irrigué de Kampong Thom.



CONTEXTE

Le Cambodge a une position très particulière à de nombreux égards en aquaculture. Le pays dispose d'une situation hydrologique quasi unique au monde de par l'ampleur de ses cours d'eau (Mékong et Tonlé Sap). Il est de plus entouré de deux géants mondiaux de la pisciculture - le Vietnam, premier producteur mondial de pangas, et la Thaïlande, très grand producteur de tilapia -, eux-mêmes voisins de la Chine, référence mythique de la pisciculture. Mais le Cambodge est aussi l'un des pays d'Asie du Sud-Est où la pauvreté rurale subsiste malgré une économie extrêmement dynamique, à l'instar de celle de toute cette grande région.

ACTIVITÉS MENÉES ET RÉSULTATS ATTEINTS

Cette seconde mission de 10 jours au Cambodge a été réalisée au mois de février 2017 par un groupe de 6 experts, bénévoles de l'APDRA. Ils ont pu prendre contact avec différentes institutions en charge du développement de la pisciculture au Cambodge : administration des pêches, centre de recherche (National Aquaculture Research Development Institute) et station d'alevinage (Fish Seed Production and Research Station, Bati). Ils ont aussi visité une grande diversité de piscicultures : écloseries paysannes, grandes fermes piscicoles, petites exploitations intensives, etc.

De leurs observations, il ressort que les petits producteurs d'alevins font preuve d'un fort dynamisme et sont très bien insérés dans les réseaux locaux de pisciculteurs. Ils pourraient être les partenaires privilégiés d'une action en faveur des producteurs familiaux de poisson marchand. Dans les grandes fermes piscicoles, des systèmes piscicoles innovants pourraient aussi être testés afin de diminuer l'impact environnemental. Au niveau des périmètres irrigués actuellement cultivés en riz, un fort potentiel existe aussi. L'association pisciculture-riziculture a déjà été expérimentée avec succès au Cambodge par divers organismes de recherche et l'APDRA possède une solide expérience dans le développement à grande échelle de cette pratique. Initier un projet dans ce domaine pourrait donc constituer un axe de travail intéressant. Enfin, les experts de l'APDRA se sont intéressés au système des Community Fish Refuges (CFR) promu par de nombreuses organisations internationales. Ce système consiste à piéger des poissons sauvages dans des étangs communautaires lors des crues puis à les faire grossir pendant la saison sèche. Il pourrait être à la base du développement d'un système d'élevage piscicole spécifique.

Cette seconde mission a permis de poser les bases de ce que pourrait être l'action de l'APDRA au Cambodge. Diverses questions demeurent cependant, notamment par rapport aux espèces à privilégier en fonction de la demande des consommateurs. L'APDRA doit aussi maintenant identifier des sources de financement pour débiter le travail sur place.



Vie associative

LES FAITS MARQUANTS 2017

FÉVRIER

Atelier public

L'atelier public annuel de l'APDRA s'est déroulé au Pavillon de l'Eau le vendredi 10 mars, sur le thème : "Les modèles de pisciculture et l'APDRA : quelles directions prises ?". Animé par François Doligez, agro-économiste à l'IRAM, il a permis de faire le point sur la genèse et le développement actuel des modèles de pisciculture promus par l'APDRA en Guinée, en Côte d'Ivoire et à Madagascar.



AVRIL

Partenariat

Groupe initiatives – Expertise France

Le 18 avril, les membres du Groupe initiatives ont signé une convention de partenariat avec Expertise France, afin de promouvoir des relations équilibrées et mutuellement bénéfiques entre les deux organismes et renforcer l'efficacité globale de leurs actions de coopération technique internationale.



JUIN

Rencontre des partenaires normands



Dans le cadre d'une journée de « Rencontre des partenaires du programme de coopération décentralisée », organisée par la Région Normandie le 27 juin, l'APDRA a été invitée à présenter les activités qu'elle mène actuellement à Madagascar.

AOÛT

Universités d'Eté

Les Universités d'Eté 2017 de l'APDRA se sont tenues dans le Loiret, du 25 au 27 août. Une journée de réflexion associative a permis de travailler sur le projet associatif et le plan stratégique de l'association, avec l'appui d'un consultant. Trois jours de formation/réflexion ont aussi été organisés sur : les dispositifs de développement portés par les producteurs (Romain Coudert, ADEAR 54), l'appui aux organisations de producteurs (Luc Dignonnet, consultant indépendant) et la fertilisation / alimentation en pisciculture (Dominique Bouchet, pisciculteur membre de l'APDRA).



AOÛT

Assemblée Générale de l'APDRA



L'Assemblée Générale ordinaire annuelle s'est tenue le dimanche 27 août 2017, à la fin des Universités d'Eté. Les comptes annuels 2016, arrêtés par le Conseil d'Administration et certifiés par le Commissaire aux Comptes, ainsi que le rapport moral 2016, ont été approuvés à l'unanimité.

SEPTEMBRE

Projet associatif

Après validation lors de l'Assemblée Général d'août, le projet associatif a été mis en forme et diffusé auprès des partenaires de l'APDRA. Vous pouvez le télécharger dans son intégralité sur notre site internet, à la rubrique « Notre approche ».

SEPTEMBRE

Fête des associations de Massy

La Fête des Associations de Massy, qui s'est déroulée le samedi 9 septembre, a été l'occasion d'avoir des échanges de vues avec un public large ainsi qu'avec d'autres associations et ONG massicoises.

NOVEMBRE

Fête de la solidarité internationale

Le samedi 25 novembre, l'APDRA a participé Salon des Solidarités Internationales à Massy, qui réunit annuellement les associations massicoises.

GOUVERNANCE ET ORGANISATION DE L'APDRA

L'APDRA est une association de solidarité internationale à but non lucratif. Elle est reconnue association d'intérêt général depuis le 31 juillet 2006.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élu par l'Assemblée Générale pour 2 ans, était constitué de 6 membres en 2017. Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de l'APDRA en s'appuyant sur une équipe de professionnels salariés et bénévoles. Il veille à la cohérence des actions menées par l'équipe salariée et s'implique dans le suivi des projets.

6 RESPONSABLES D'ANTENNES RÉGIONALES

En France, ils représentent l'association auprès des acteurs régionaux et mènent des actions de sensibilisation et de communication.

Pour des actions spécifiques (infographie, maintenance informatique, ligne éditoriale, etc...) et pour l'animation des antennes régionales et des antennes pays, l'APDRA mobilise un réseau d'une cinquantaine de bénévoles.

9 CHARGÉS GÉOGRAPHIQUES BÉNÉVOLES

Ils sont nommés par le Conseil d'Administration et ont pour fonction le suivi d'un pays ou d'un projet. Ils ont pour rôle de vérifier que les actions menées par l'association sont en conformité avec les missions qu'elle s'est assignées.

4 RESPONSABLES D'ANTENNES PAYS

Dans certains pays d'intervention, ils représentent l'association au niveau national et facilitent la mise en œuvre des actions.

IMPLICATION DE L'APDRA DANS LES RÉSEAUX ASSOCIATIFS FRANÇAIS

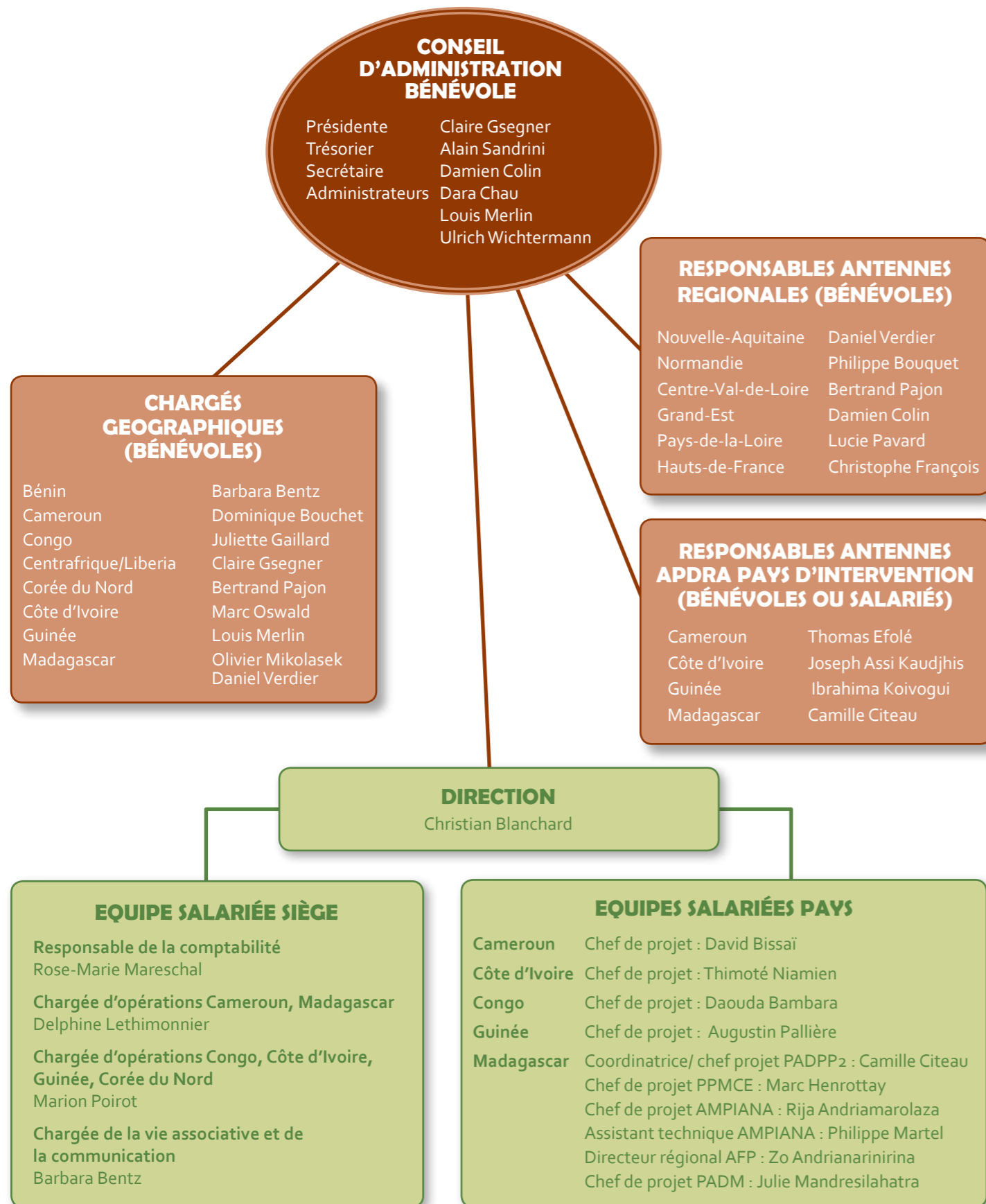
L'APDRA est membre de Coordination Sud, du F3E, du réseau Sarnissa et du Groupe initiatives.

Le Groupe initiatives (Gi) consolide au fil du temps son positionnement singulier de collectif d'associations françaises œuvrant dans le domaine du développement. Durant l'année 2017, le Gi a élaboré un nouveau projet de 3 années visant à développer davantage de synergie entre ses dix membres. Cette dynamique de rapprochement traduit le besoin d'échanger et réfléchir sur les pratiques, afin de les enrichir et les diffuser. Elle répond aussi au besoin de s'allier pour se présenter plus fort sur le « marché » de l'expertise et de l'ingénierie de projets et, in fine, mieux faire valoir les valeurs des membres du Gi en matière de lutte contre les inégalités, de solidarité et d'aide au développement.

Comme 168 autres ONG françaises de solidarité internationale, l'APDRA est aussi membre de Coordination Sud. Cette appartenance lui a permis de bénéficier d'un appui du Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel (FRIO) afin de mener à bien le processus de réflexion associative. Par son intermédiaire, les salariés et volontaires profitent aussi régulièrement de formations dans de nombreux domaines.



ORGANIGRAMME DE L'APDRA AU 31 DÉCEMBRE 2017



LES PUBLICATIONS DE L'APDRA

SITE INTERNET ET COMPTE FACEBOOK

Le site internet de l'APDRA (www.apdra.org) présente l'association et les projets. Il informe les internautes de l'actualité du siège et du terrain. Il met à disposition des lecteurs le bon d'adhésion et les fiches de poste, les rapports d'activité ainsi que les publications de l'APDRA.

- Le site internet est mis à jour très régulièrement, vous pouvez le consulter pour avoir des nouvelles de l'association.
- L'APDRA possède aussi une page et un compte Facebook, une chaîne Youtube et est présente sur LinkedIn. N'hésitez pas à vous abonner !



LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION DE L'APDRA

Chaque année, l'APDRA diffuse auprès de ses membres des **lettres d'information** destinées à leur faire connaître les activités en cours. L'APDRA distribue également auprès des pisciculteurs et de ses membres le **calendrier** de l'association.



A Madagascar, l'association édite aussi **La Voix des Rizipisciculteurs**, bulletin d'information et d'échanges de vues sur l'activité rizipiscicole de l'île, en langues française et malgache.

Publications

Contribution à l'ouvrage collectif « Des territoires vivants pour transformer le monde »



A travers diverses études, l'ouvrage évoque la façon dont acteurs, périmètres d'intervention et dispositifs interagissent pour le développement des espaces ruraux dans les pays du Sud, tant à l'échelle locale que dans la perspective globale des objectifs du développement durable. Le cas du développement de la pisciculture y est analysé à travers une comparaison des dynamiques existantes au Brésil et en Guinée forestière.

Le territoire, au cœur de la construction de l'innovation piscicole - Mikolasek O., Oswald M., Da Silva N. J. R., Dabbadie L. et Henry F. - 2017 - In Caron P., Valette E., Wassenaar T., Coppens d'Eeckenbrugge G. et Papazian V. (coord.), *Des territoires vivants pour transformer le monde* - Quae / AFD / CIRAD

Publication dans la Revue ivoirienne de géographie des savanes



Les auteurs analysent l'impact du projet PRCPCI, mis en œuvre par l'APDRA en Côte d'Ivoire entre 2013 et 2016. Ils s'intéressent plus particulièrement à son impact sur les pratiques des pisciculteurs des villages de Sinfra et Guéyo.

Projets piscicoles et dynamiques des pratiques dans le quart sud-ouest ivoirien - Niamien K. H.-J., Koffi G.R.Y., Niamien Y.-T., Assi-Kaudjhis J. P. et Oswald M. - 2017 - *Revue ivoirienne de géographie des savanes*, n°1, pp. 153-167

Participation aux séminaires scientifiques

Les résumés des présentations ainsi que les posters sont disponibles en ligne, sur le site internet de l'APDRA.

World Aquaculture 2017



Les résultats des recherches menées dans le cadre du projet AMPIANA à Madagascar ont été présentés au cours du congrès de la World Aquaculture Society, qui s'est tenu à Cape Town (Afrique du Sud) du 26 au 30 juin. Le système des tanjona, les problèmes de qualité de l'eau et les pertes et gaspillages dans la filière poisson à Antananarivo ont ainsi fait l'objet de posters. Deux présentations orales ont par ailleurs

traité de la recherche d'un prédateur pour l'élevage du tilapia à Madagascar et des impacts multi-trophiques de l'association carpe / riziculture.

Atelier de renforcement des capacités des acteurs de l'aquaculture en Côte d'Ivoire

Du 18 au 21 juillet, à Adzopé, l'APDRA a participé à l'« Atelier régional de renforcement des capacités sur les modèles et technologies aquacoles permettant de réduire la pauvreté, d'améliorer l'emploi des jeunes et de favoriser la commercialisation », organisé conjointement par le CIRAD et la FAO. Une trentaine de participants venus du Sénégal, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ont travaillé sur différentes thématiques techniques, économiques et sociales.

4th Water Research Conference



Les résultats d'une étude menée en Guinée par l'APDRA sur l'intensification de la mise en valeur des bas-fonds ont été présentés sous forme de poster au colloque « 4th Water Research Conference: The Role of Water Technology Innovation in the Blue Economy », qui s'est tenu du 10 au 13 septembre à Waterloo, au Canada.

Colloque « Les acteurs de l'aide »



L'APDRA a participé au colloque international « Les acteurs de l'Aide » qui s'est tenu à Bordeaux les 11 et 12 septembre. La démarche de formation continue des techniciens déployés sur le projet en Guinée a été analysée au cours d'une présentation intitulée : « De la connaissance à la reconnaissance : contribution de l'approche "système" à la participation des producteurs aux projets de développement agricole. »

Colloque « Sécurité alimentaire et Adaptation des systèmes de production aux changements climatiques »



A l'occasion de ce colloque qui s'est tenu du 15 au 17 novembre à Parakou, au Bénin, les résultats d'une étude de l'influence de la variabilité climatique sur le système de production agropiscicole et sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire ont été présentés.

Les comptes de l'exercice 2017 de l'APDRA Pisciculture Paysanne ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes, Mme Nathalie Bonnet, du cabinet Michel Creuzot. Cette dernière a pu certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

LES EMPLOIS EN EUROS

	2017		2016	
Mission sociale (Projets de développement)	1 577 692	36,5%	1 793 683	49,5%
Frais de fonctionnement	197 865	4,6%	201 715	5,6%
Animation du réseau et vie associative	21 952	0,5%	9 214	0,3%
Frais de communication	402	0,0%	0	0,0%
Dotations aux provisions et aux amortissements	0	0,0%	0	0,0%
Charges financières	25 510	0,6%	27 695	0,8%
Fonds dédiés	2 486 104	57,6%	1 573 224	43,4%
Charges exceptionnelles	0	0,0%	5 032	0,1%
Autres charges externes	9 422	0,42%	13 651	0,4%
TOTAL des DÉPENSES	4 318 948		3 624 214	
Résultat	1 552		10 198	

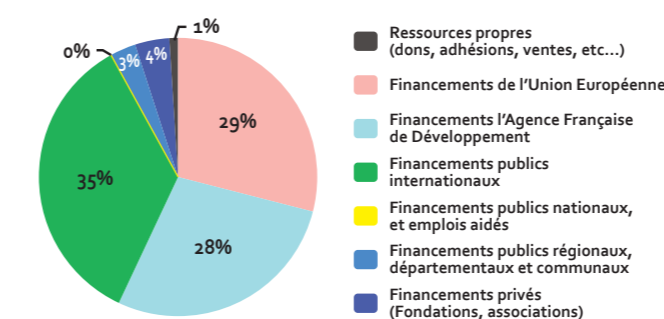
LES RESSOURCES EN EUROS

	2017		2016	
Ressources propres	6 408	0,1%	10 106	0,3%
Dons et cotisations	5 917	0,1%	2 500	0,1%
Autres revenus d'activité	491	0,0%	8 106	0,2%
Subventions et prestations obtenues dans l'année	2 737 797	63,4%	3 218 314	88,6%
Financements publics	2 520 758	58,3%	3 025 812	83,3%
Financements privés	217 040	5,0%	192 502	5,3%
Fonds dédiés	1 565 190	36,2%	398 171	11,0%
Produits exceptionnels	0	0,0%	0	0,0%
Produits financiers	11 105	0,3%	7 321	0,2%
TOTAL des PRODUITS	4 320 500		3 634 412	

En 2017, l'APDRA enregistre un résultat bénéficiaire de 1.552 €. Le budget global annuel de l'association augmente significativement, de presque 20%. Cette augmentation est due à la reprise en 2017 de fonds dédiés très importants sur les subventions reçues et non utilisés l'année précédente.

Il est à noter que les comptes annuels de l'APDRA ne comptabilisent pas les contributions volontaires en nature. Le bénévolat représente néanmoins une part non négligeable dans le suivi, la mise en œuvre des actions en France et sur le terrain, ainsi que dans le développement de l'association.

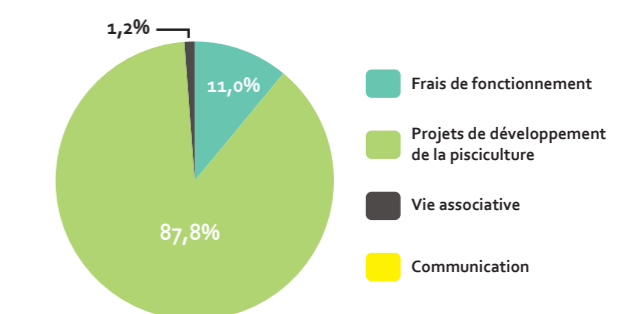
ORIGINE DES RESSOURCES 2017 (incluant les fonds dédiés alloués à l'exercice)



Les ressources de l'APDRA proviennent à 99% de subventions obtenues dans le cadre des projets menés dans les pays du Sud. L'Union Européenne et l'Agence Française de Développement sont les deux principaux bailleurs de fonds de l'association via le financement de plusieurs projets distincts ; ils fournissent 57 % des ressources pour l'année 2017. Une part non négligeable des ressources (35%) provient aussi cette année de fonds internationaux, notamment la GIZ pour le projet à Madagascar, la FAO et le FIDA à moindre proportion.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DES DÉPENSES 2017 PAR ACTIVITÉ

L'APDRA a consacré plus de 87% de ses dépenses aux projets de développement qu'elle mène sur le terrain dans les différents pays d'intervention. Les frais de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de personnel du siège, hormis les postes de chargés d'opérations dont la mission est entièrement dédiée à l'appui à la mise en œuvre des projets, à la recherche de financements et au développement du partenariat.



BILAN EN EUROS

Les fonds dédiés constituent la part des subventions reçues dans l'année allouées aux exercices suivants, la majorité des projets menés par l'APDRA étant pluriannuels. Ces fonds dédiés s'accroissent encore fin 2017 en raison de l'enregistrement des engagements bailleurs reçus, notamment sur le projet PADM à Madagascar (financeur : GIZ). Les dettes sont constituées des salaires et charges sociales restant à régler en début d'exercice 2017, et des factures fournisseurs à régler.

ACTIF	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Actif immobilisé	601 78	9 023
Actif circulant	3 128 420	1 871 012
Usagers et comptes rattachés	2 373 266	1 228 485
Autres créances	69 488	21 472
Valeurs mobilières de placement	0	4 959
Disponibilités	685 667	605 095
Charges constatées d'avance	1 336	0
TOTAL	3 135 934	1 880 035

PASSIF	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Fonds propres	208 462	206 909
Fonds dédiés	2 776 988	1 565 190
Provision pour risques	2 407	2 665
Dettes	147 852	104 926
Produits constatés d'avance	225	345
TOTAL	3 135 934	1 880 035

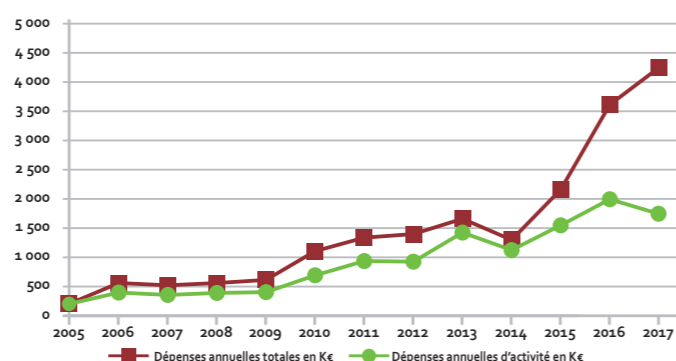
CHIFFRES CLÉS 2016

- 4,3 millions d'euros de budget
- 87 % des dépenses affectées directement aux projets sur le terrain
- 7 pays d'intervention (projets de développement et assistances techniques)

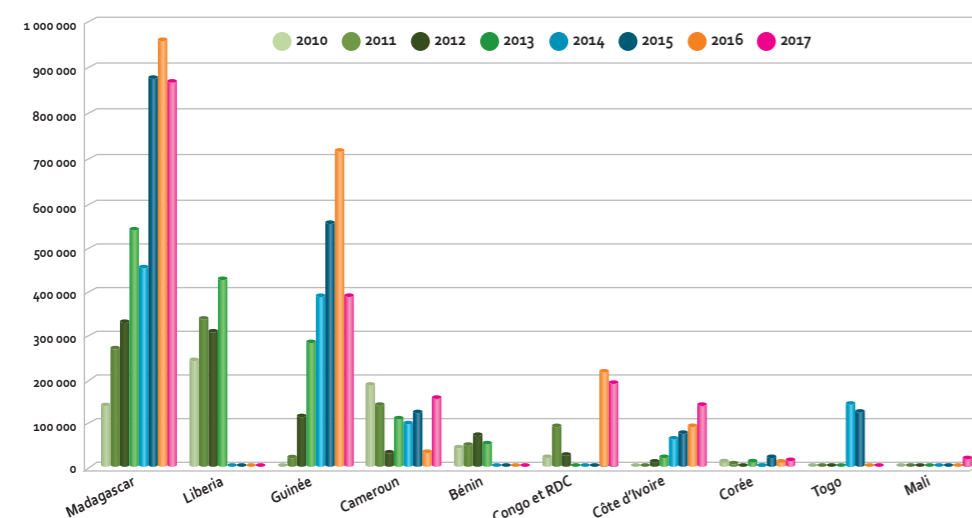
EVOLUTION DU BUDGET GLOBAL DE L'APDRA DE 2005 À 2017

Sur une période de douze années, l'APDRA a connu trois augmentations significatives de son budget, en 2006, en 2010 puis en 2015. Ces augmentations reflètent l'accroissement de l'activité de l'APDRA en termes de projets menés. En 2010, l'APDRA avait notamment débuté de nouveaux projets au Liberia, à Madagascar et au Cameroun. La baisse du budget global en 2014 s'expliquait par la fin, en début d'exercice, du projet mené au Libéria et celle, en fin d'exercice, d'un des projets à Madagascar. En 2015, le budget de l'association avait presque doublé par rapport à l'année précédente. De nouveaux projets avaient démarré à Madagascar et l'activité des projets menés dans les autres pays (Cameroun, Guinée, Côte d'Ivoire et Togo) avait augmenté. Pour assurer le suivi et la gestion de ce développement significatif de son activité, l'association avait renforcé sa structure siège, ceci expliquant l'augmentation marquée de ses frais de fonctionnement en 2015.

En 2016-2017, l'APDRA continue sa croissance en termes de budget global. Le budget d'activité 2017 est quant à lui en légère baisse par rapport à l'année précédente, les projets débutés en 2016 étant en 2017 en fonctionnement « de routine » et non plus en période de démarrage, qui engendre un surplus de dépenses.



EVOLUTION DU BUDGET PAR PAYS D'INTERVENTION EN EUROS



Les budgets de Madagascar et de la Guinée témoignent de l'importance de notre activité dans ces pays d'intervention. Depuis quatre ans, ils restent les zones d'activité principale de l'APDRA. Il est à noter également que l'APDRA est intervenue en prestation de service au Mali cette année.

LISTE DES PARTENAIRES DU SUD

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

En Guinée

- Fédération des Pisciculteurs de Guinée Forestière (FPRGF)

A Madagascar

- Fédération nationale FIFATA (Fikambanana Fampivoaranany Tantsaha - ou Association pour le progrès des paysans) et ses organisations paysannes régionales affiliées (FIKOTAMIFI, MVPT, VFTV, VOMBO)
- Fédération Koloharena Manantenaso (FKH)
- Fivondronan'ny Fakambanan'ny Mpanjono eto Vakinankaratra ou Union des associations de pêcheurs du Vakinankaratra (FIFIMPAVA)
- Vovonan'ny Fikambanan'ny Tantsaha eto Matsiatra (VFTM)

ONG ET ASSOCIATIONS

Au Cameroun

- Association Camerounaise pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau et des systèmes aquacoles (ADESA)
- Association des Amis de Messamena
- Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement (CIFORD)

Au Congo

- Forum pour la Promotion des Groupes Ruraux (FPRG)

En Côte d'Ivoire

- Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)
- Association Nationale des Aquaculteurs de Côte d'Ivoire (ANAQUACI)
- Association de Pisciculture et Développement rural en Afrique – Côte d'Ivoire (APDRACI)

En Guinée

- Association des animateurs Pisciculteurs de Guinée Forestière (AAPRGF)
- Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)

A Madagascar

- ONG Mateza à Fénérive
- FAFAFI/SPAM (FAnentanamombany FAmbolenasy Flompiana Synodam-paritany Avaratr'i Manial)

CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

En Côte d'Ivoire

- Centre de Recherche Océanographique (CRO) de l'Université de Bouaké

En Guinée

- Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG)
- Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoua (CNSHB)

A Madagascar

- Centre de formation CEFFEL d'Antsirabe
- FOFIFA (Centre National de Recherche pour le Développement Rural)
- Université d'Antananarivo
- Malagasy Professionnel de l'Élevage (MPE)
- Cap Malagasy

INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Au Cameroun

- Ministères de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)
- Direction de la Pêche et de l'Aquaculture du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
- Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales (ACEFA)

En Corée du Nord

- Bureau d'Aquaculture (BoA), au sein du Département d'Aquaculture du Ministère de la Pêche
- Child National Institution (CNI)

En Côte d'Ivoire

- Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)

En Guinée

- Direction Nationale de la Pisciculture (DNP) du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture

A Madagascar

- Direction de l'Aquaculture (DIRAQUA) du Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche (MRHP)
- Directions Régionales des Ressources Halieutiques et de la Pêche (DRRHP) d'Ambositra, d'Antsirabe, de Fianarantsoa, de Miarynarivo et de Tamatave
- Dispositif Centre de Services Agricoles / Fonds Régionaux de Développement Agricole (CSA/FRDA) du Vakinankaratra, de l'Itasy et de la Haute Matsiatra
- Office Régional de Nutrition (ORN) du Vakinankaratra
- Région Atsinanana
- Région Analanjirofo

LISTE DES PARTENAIRES DU NORD ET BAILLEURS DE FONDS

ONG ET ASSOCIATIONS

- Triangle Génération Humanitaire (TGH)
- Filière Aquacole Grand Est (FAGE)
- Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
- La Guilde
- Fédération des Aquaculteurs de la Région Centre (FAReC)

COLLECTIFS ET RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

- Coordination Sud
- Groupe Initiatives
- Horizons Solidaires
- Sarnissa
- Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP)
- Centraider
- Multicolor
- Aquafilia
- Fonds pour la promotion des études préalables, études transversales et évaluation (F3E)

CENTRES DE RECHERCHE, UNIVERSITÉS ET CENTRES DE FORMATION

- Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)
- Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)
- Université Nancy I
- Institut des Régions Chaudes (IRC)
- ISTOM
- AgroParisTech
- UniLaSalle
- Agrocampus Ouest
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)
- Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (IRAM)
- Service de Formation Continue de l'Université de Montpellier

INSTITUTIONS PUBLIQUES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Union Européenne
- Agence Française de Développement (AFD)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Banque Mondiale
- Commission de l'Océan Indien (COI)
- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO)
- Fonds International de Développement Agricole (FIDA)
- Ministère des Affaires Etrangères (MAE) – Service de Coopération et Action Culturelle français (SCAC)
- Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- Conseil Régional de Normandie
- Conseil Régional du Centre-Val-de-Loire
- Conseil Régional d'ACAL
- Conseil Départemental de l'Essonne
- Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
- Mairie de Massy
- Lycée de Dieuze
- Domaine de Lindre

ENTREPRISES ET FONDATIONS

- Association Assajuco
- Fondation AnBer
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation ProVictimis
- Seed Foundation
- Fondation du Grand Orient de France

L'APDRA poursuivra cette année le développement de ses activités dans les différents pays d'intervention. Au Cameroun, il s'agit des projets d'Appui à la Filière et la Profession Piscicole, ainsi que du volet pisciculture du projet plus vaste de sécurité alimentaire (PAAESA-Est) auquel l'APDRA collabore sous la responsabilité de l'ONG camerounaise CIFORD. L'assistance technique auprès du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales pour le Projet de Promotion de l'Entreprenariat Aquacole, débutée en 2017, sera reconduite pour une année supplémentaire. Elle devrait comprendre deux missions d'expertise centrées sur la formation de pisciculteurs dans les régions du Centre, du Littoral et du Sud.

Au Congo, il s'agit du projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole, mené dans les régions du Pool et de la Bouenza. Après les premières phases d'aménagement et de mise en eau des étangs, les équipes porteront maintenant leurs efforts sur les cycles de production de poisson. Une reprise des activités dans le Pool, région dans laquelle l'insécurité nous a fait suspendre le travail depuis 2016, sera envisagée si un retour au calme durable se confirme.

Dans le cadre de l'assistance technique fournie à la Corée du Nord pour le compte de l'ONG Triangle Génération Humanitaire, cette année débutera par l'organisation d'un voyage d'études de cadres nord-coréens en Lorraine.

En Côte d'Ivoire, le projet d'Appui à la Filière et la Profession Piscicole se poursuivra, en veillant à consolider et développer notre partenariat avec Caritas Man.

En Guinée, l'APDRA préparera activement la transition entre le Projet de Développement de la Rizi-Pisciculture en Guinée Forestière qui se terminera fin mars et le futur projet de développement de la pisciculture commerciale familiale de Guinée. Ce nouveau projet s'articulera autour de plusieurs axes : accompagnement des dynamiques piscicoles existantes en Guinée forestière et extension du développement du secteur à plus grande échelle ; activités de recherche-action dans la région de Guinée Maritime, en vue de mettre au point des référentiels adaptés en matière de rizipisciculture dans les périmètres rizicoles de mangrove et de pisciculture et pisci-riziculture en zone de bas-fonds. En parallèle, le projet d'Appui à la Filière et la Profession Piscicole permettra de poursuivre une action à un niveau réduit pendant la période de transition entre les deux projets.

ÊTRE ADHÉRENT À L'APDRA ?

Être adhérent à l'APDRA, c'est partager et défendre les valeurs de notre association. C'est soutenir notre association dans son action globale de promotion de la pisciculture comme un outil de développement à part entière au sein du monde paysan.

Être adhérent à l'APDRA, c'est renforcer l'association. Le nombre d'adhérents est une image de dynamisme pour l'association. L'adhésion permet à chaque membre de contribuer aux réflexions et à la gestion de l'association par le droit de vote qu'elle confère à l'Assemblée Générale annuelle.

ENVOYER UN DON À L'APDRA ?

Envoyer un don à l'APDRA, c'est soutenir l'association dans son fonctionnement général indispensable à la mise en place de ces projets. C'est lui permettre de garder sa liberté d'action et de renforcer son indépendance.

L'APDRA ayant été déclarée association d'intérêt général, l'article 200 du Code général des impôts (CGI) s'applique et vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Un reçu fiscal est envoyé à chaque personne ayant soutenu l'association. Après déduction fiscale, un don de 50 € revient à 17 €.

Perspectives 2018

A Madagascar, la phase 2 du projet d'Appui au Développement de la Pisciculture Paysanne se terminera en milieu d'année, mais son action sera reprise et amplifiée dans le cadre du nouveau partenariat technique et financier conclu avec l'agence de coopération technique allemande (GIZ). Cela permettra à l'APDRA de poursuivre le changement d'échelle amorcé sur les Hauts Plateaux.

Sur la Côte Est, le travail d'appui au développement de la pisciculture en étang barrage sera poursuivi et consolidé grâce un financement de l'Agence Française de développement (AFD), qui viendra conforter le partenariat actuel avec la région Normandie.

Enfin, le Projet d'Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga se poursuivra durant toute l'année 2018 et devrait se prolonger jusque mi 2019.

Outre le fait de poursuivre l'action dans les différents d'intervention, l'APDRA restera attentive à la possibilité de débiter de nouvelles actions et projets dans plusieurs pays cibles, notamment le Bénin et le Cambodge, pays pour lequel l'association a renouvelé son intérêt.

Enfin au-delà de la mise en œuvre et du développement des projets et d'expertises, 2018 sera l'année de clôture du temps de réflexion

associative qui a conduit les membres et les salariés, de manière collective et collégiale, à formuler le projet associatif de l'APDRA en 2017. Ce temps se poursuivra cette année par la rédaction d'un plan stratégique déclinant les priorités de l'association pour les 5 années à venir, afin de permettre le développement d'une pisciculture durable et pérenne assurant au paysan qui la pratique de meilleures conditions de vie.

REMERCIEMENTS

L'APDRA remercie ses adhérents et donateurs qui soutiennent fidèlement son action ainsi que toutes les institutions, partenaires, fondations et entreprises qui, ensemble, œuvrent pour le développement de la pisciculture paysanne.



BON DE SOUTIEN À L'APDRA

A découper et à nous renvoyer accompagné d'un chèque (à l'ordre de "APDRA") à :
APDRA - 9 avenue de France - 91300 Massy - France

Nom : _____ Prénom : _____

Organisme (Personne morale) : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

J'adhère à l'APDRA et verse ma cotisation annuelle de 15 €.

Je fais un don de euros en soutien au fonctionnement de l'APDRA.

Montant total versé : €

A

Le

Signature: _____



APDRA
Pisciculture Paysanne

9, avenue de France
91 300 Massy
Tél. (33) (0)1 69 20 38 49
contact@apdra.org

Site:

www.apdra.org

L'APDRA est membre des réseaux :



Crédits :

Rédaction collective de l'APDRA

Photos : © APDRA / Photo de couverture : © Le Geek